Deuxième Année. Nos 1-2, Janvier 1916

La Revue de Pologne



SOMMAIRE

Directeur : Antoni POTOCKI
12, RUE DE L'UNIVERSITE, 12
PARIS

Prix de ce numéro : 1 Fr.

LA RUÉE GERMANIQUE SUR LA POLOGNE

Album de seize lithographies en couleurs de d'Ostoya, préface par Antoni Potocki.

« Cet album des charges vibrantes de l'éminent dessinateur polonais, accompagnés d'une page des commentaires d'un écrivain polonais connu, constitue *une réponse polonaise aux prétentions des intellectuels allemands.* » (Presse).

Nous recommandons chaleureusement cet ouvrage de haute propagande à tous nos compatriotes et amis.

Prix de l'Album : **5** francs

Une série nouvelle de lithographies artistiques de d'OSTOYA :

I. HOMMAGE DE LA POLOGNE A LA BELGIQUE.

II. HOMMAGE DES MÈRES POLONAISES A LA SUISSE HOSPITALIÈRE.

Deux planches superbes sur papier de Hollande, coquille 45 × 56.

Prix de chaque planche : **3** francs.

Un tirage de luxe de dix exemplaires numérotés de chaque planche de 1 à 10 sur vieux Japon. Prix : **10** francs la planche.

Conditions spéciales pour MM. les libraires et marchands d'estampes.

VARSOVIE

PAR

M. Antoni Potocki

Mlle Alma Tadema, M. Marius-Ary Leblond, etc.

PRIX : 2 FRANCS

La Revue de Pologne

Directeur : Antoni POTOCKI



En 1916

La *Revue de Pologne* présentera, comme par le passé, *la défense des intérêts polonais solidaires avec ceux des Civilisés.*

Suivant en ceci la marche des événements qui élargissent de plus en plus le champ des intérêts communs des Alliés, la *Revue de Pologne* élargira aussi le champ de ses investigations pour démontrer *la portée internationale de la Pologne* et la communauté des intérêts de toutes les nations menacées par la politique allemande à l'Est européen, avec les intérêts des Alliés.

Elle stimulera l'effort commun vers la victoire finale par le rappel continuel que cette victoire ne sera obtenue que *par la reconstitution des nationalités dans la plénitude de leurs droits.*

***

Pour donner à l'opinion publique les bases d'un jugement approfondi sur la *question polonaise* en particulier et sur la situation *faite* aux *nationalités opprimées à l'Est européen* en général, la *Revue de Pologne* publiera une série d'ouvrages, soit comme numéros spéciaux de la Revue, soit comme volumes à part.

I. Le premier qui paraîtra dans cette série (février 1916) sera l'*Histoire de la Pologne*, écrite pour nous, par un jeune écrivain français, érudit dans la question polonaise, *M. Henri GRAPPIN.*

Cet ouvrage, présenté par l'éminent historien avec une lucidité et fermeté de vue remarquables, est une base nécessaire pour qui veut comprendre la situation actuelle. L'ouvrage sera accompagné d'une *carte* présentant les limites définitives des *partages*, les divisions *administratives actuelles* et la *densité* de la population polonaise sur le territoire de l'ancienne république.

II. Une *Anthologie de la politique allemande* à l'*Est* et à l'*Ouest* suivra, présentant au lecteur la possibilité de la juger par les *extraits des mémoires*, *discours* et *manifestes* des hommes d'Etat allemands tels que : Frédéric-le-Grand, Bismarck, Bulow, etc... Cet ouvrage tout *documentaire* établit d'une façon saisissante la corrélation étroite qui existe entre les *triomphes* de la domination allemande à l'est et ses *plans* à l'ouest de l'Europe.

III Un ouvrage présentera les *Lois en vigueur dans les trois parties de la Pologne*, surtout depuis 1863, permettant ainsi au lecteur de se former une opinion sur l'état des choses en Pologne à la veille de la guerre.

Ces deux ouvrages sont composés d'après les *documents* et les *monographies historiques* par les soins de la Rédaction et avec le concours collectif d'éminents *écrivains* et *politiciens* polonais.

IV. Parmi les *ouvrages d'information* sur les *provinces* de l'ancienne république polonaise, nous citerons celui écrit pour nous par M. Georges Bienaimé, ami éprouvé et érudit de la Pologne, sur la *Galicie*.

V. Une étude sur les *ressources économiques de la Pologne*, dont la portée n'échappe à personne au moment où l'on prépare l'avenir de ce pays, est entreprise sur les bases des *informations* et des *documents* fournis par les compétences du pays.

Nous ne mentionnons ici que les ouvrages, soit *sous presse*, comme l'*Histoire de Pologne*, soit *entièrement* écrits, comme : *L'Anthologie politique*, *Les trois régimes en Pologne*, *La Galicie*, soit enfin ceux qui sont actuellement *en préparation*, comme les *Ressources économiques*, sans entrer en détail des autres ouvrages projetés ou entrepris, dont l'opportunité apparaîtra plus tard.

En outre de ces ouvrages qui constitueront une *Bibliothèque de la Question polonaise*, la *Revue de Pologne* apportera tous les mois son numéro ordinaire contenant :

I. Les documents polonais ou internationaux sur la *Question*

polonaise (les manifestes et les déclarations des gouvernements ou des partis, les opinions de la presse, des groupes, des personnalités, etc...)

II. L'*Information encyclopédique* sur la Pologne (histoire, statistique, géographie, droit, etc...)

III. *Documents polonais relatifs à la guerre.*

IV. *Comptes rendus* des Sociétés qui *centralisent l'effort polonais* à l'Etranger.

V. *Bibliographie* de tout ce qui se rattache à la Pologne.

Nous croyons que l'œuvre entreprise par la *Revue de Pologne* n'est pas dans l'intérêt de la *Pologne* seule, mais aussi dans celui des *civilisés.*

La poignante questiou du rétablissement d'une Europe basée sur le droit des nations, du domaine duquel relève et la question polonaise et toutes les questions liées étroitement avec elle, nous paraît commander l'effort *des bonnes volontés liguées contre le danger commun.*

C'est pourquoi nous nous adressons à tous nos amis, aux gens qui pensent que notre activité est utile, en les priant de l'appuyer par leur *propagande morale et matérielle.* Cette activité se développe parmi les difficultés sans nombre, créées par l'état de la misère et de la domination que la Pologne subit, par toutes les conséquences enfin de cette guerre. Il n'y a que l'*effort* continu et la *solidarité* largement réalisée qui peuvent soutenir cette activité.

Nous donnons cet effort ; à nos amis de prouver leur *solidarité* avec nous.

En 1915, la *REVUE de POLOGNE* a publié entre autres articles :

Documents polonais, relatifs à la guerre 1914-1915; *l'Opinion russe*; *l'Appel aux peuples civilisés*, par Henri SIENKIEWICZ; *Bibliographie franco-polonaise de 1900-1915*; *Quelques chiffons de papier* (historique); *Les Bienfaits prussiens en Pologne*, par le dép. KORFANTY; *La Statistique de la Population en Pologne*, par J. KOZICKI; *La Question polonaise et l'Opinion internationale*; *Les Transformations sociales de la Pologne après les partages*, par St. KOZICKI; *La Belgique et la Pologne*; *La Politique allemande envers les Polonais*; *Le premier Ministère de l'Instruction publique*, par M. H. GRAPPIN; *Opinion anglaise sur la Pologne*, par M. le prof. LUTOSLAWSKI; *Une confession allemande à travers une lettre polonaise*; *Une lettre ouverte à M. Paul Balmer*, par M le comte M. MYCIELSKI; *Discours* de M. J.-J. PADEREWSKI; *Rôle des Juifs dans les rapports russo-polonais*; *Autour de la guerre*; *Varsovie*, par MARIUS ARY LEBLOND, etc., etc...

Abonnement à la Revue de Pologne :

12 numéros, formant un volume d'informations complètes sur la Pologne :

Paris : 5 fr.; *France et Etranger :* 6 fr.

Nous prions de faire parvenir *les abonnements* pour la *Revue* ainsi que les *demandes* pour l'*Histoire de la Pologne* de M. Henri GRAPPIN, qui paraîtra au mois de février, le plus tôt possible, pour nous faciliter d'établir le chiffre de notre tirage.

Le prix de propagande sera réservé à tout preneur d'un nombre plus considérable de l'*Histoire de la Pologne*.

Adresse pour toute correspondance :

M. Antoni POTOCKI

Directeur de la *Revue de Pologne*

12, rue de l'Université, *Paris*

LA REVUE DE POLOGNE



Paris, janvier 1916.

Si le mot d'ordre de la reconstitution de la Pologne, qui, depuis le manifeste du Grand-Duc constitue un avant-programme de la politique dans la question polonaise, ne se réalise pas par des actes — il ne servira que comme argument à un ennemi commun — et ce serait sans doute la plus lamentable fortune de la plus belle parole...

Sans doute parmi les rares paroles d'encouragement officiel que les Polonais peuvent enregistrer depuis le manifeste du Grand-Duc, nous avons tout d'abord le texte important d'un discours prononcé le 15 novembre à la Chambre des communes anglaise, par l'éminent homme d'Etat et ministre, M. Bonar Law. Nous reproduisons ce texte d'après le *Temps* du 17 novembre :

« Répondant au discours de M. Travelyan, pacifiste notoire, M. Bonar Law déclare :

« Nous sommes aussi résolus que le premier jour de la guerre à ne pas faiblir dans nos efforts avant que les alliés aient fait prévaloir la cause pour laquelle ils ont tiré l'épée.

« Vous avez dit que vous ne vouliez pas de paix tant que l'Allemagne ne serait pas prête à évacuer la Belgique et à remanier le monde conformément au principe des nationalités. Croyez-vous que l'Allemagne veuille rendre l'Alsace à la France ou *la Pologne aux Polonais*? »

En terminant, M. Bonar Law déclare que c'est le devoir de l'Angleterre de jeter tout son poids dans la balance.

Certes, la parole du ministre anglais est brève, mais elle présente la force d'une formule, et d'une formule très heureuse. La Pologne aux Polonais restituée légalement et organisée avec les gages nécessaires de sa viabilité est ce qui s'impose à cette heure décisive. Cette parole jetée au moment opportun constitue un poids considérable que les Alliés placent du bon côté de la balance. Nous reproduisons plus loin l'expression de l'opinion politique polonaise for-

mulée par notre groupe parlementaire le plus important et qui, par une coïncidence remarquable, flétrit aussi toute pensée d'une paix prématurée qui ne masquerait que les profits de l'impérialisme allemand.

Les paroles de Bonar Law arrivent comme la pointe nécessaire de cette belle déclaration des droits des nationalités, faite par M. Aristide Briand au nom de la France le 3 novembre passé :

« La France est debout, l'épée à la main, se battant pour la civilisation et pour *l'indépendance des peuples.* Quand elle abaissera son épée, c'est qu'elle aura obtenu toutes les garanties d'une paix durable, d'une paix solide; c'est que par cette paix donnée au monde par la France et ses alliés toute arrière-pensée de domination tyrannique aura fait désormais place à l'idée du progrès dans la civilisation par *la liberté des peuples* jouissant de leur pleine autonomie. »

Tout récemment, enfin, le télégraphe nous a apporté la motion, qu'on trouvera plus loin, déposée par un groupe très important des parlementaires italiens.

Les actes politiques s'élaborent parmi les événements de cette guerre formidable avec une lenteur tragique, surtout pour ceux qui, comme la Pologne, sont emportés corps et biens dans la tourmente; pour ceux qui, comme la Pologne, ont à subir non seulement l'assaut formidable de *violence* mais aussi de la *douceur* germanique! Il faut donc que les fragments épars de la grande pensée politique, qui *constitue toute la force des Alliés*, de la pensée régénératrice, s'organisent *contre toutes les difficultés* pour devenir la lumière directrice de conscience nationale. Après le manifeste du Grand-Duc, après la pose de principe par la France, après la formule brève de l'homme d'Etat anglais, après la déclaration importante faite au Parlement italien, des sanctions plus décisives s'imposent.

Les Etats-Unis pour la Pologne

La missive du Président des Etats-Unis est un acte important et généreux, dont la portée historique n'échappe à personne.

Le signataire de cet acte, premier représentant de la Grande République — le président Woodrow Wilson — par ce geste, inscrit son nom à côté de celui des plus grands citoyens, artisans de la solidarité humaine.

Le Sénat, qui, par son vote du 15 décembre 1915, a déterminé la missive présidentielle, a ajouté à sa réputation universelle de haute justice et de sagesse prévoyante une page glorieuse.

La voilà dans son texte intégral :

Vu que le Sénat des Etats-Unis nous a présenté sa résolution votée le 19 décembre 1915 :

Depuis longtemps on attirait l'attention de la nation des Etats-Unis sur l'état déplorable de la Pologne où toute la population est aujourd'hui sans gîte et où les hommes, les femmes et les enfants périssent par milliers à cause du manque d'abri, de vêtements et de vivres.

La nation des Etats-Unis a déjà témoigné sa sympathie aux peuples souffrants par les précieux secours qu'elle a distribués en Belgique et en Serbie. Etant donc convaincus que la nation américaine répondra immédiatement à l'appel de secourir la Pologne, aussitôt qu'elle apprendra la tragédie qui se déroule dans les terres polonaises,

Nous statuons :

Prenant en considération les souffrances de la nation polonaise, les Etats-Unis devraient organiser une Journée dans les périodes de fêtes les plus proches et s'adresser aux sympathies de tous les citoyens américains, afin de donner l'occasion à tous de deposer leurs dons pour créer un fond festival de secours à la Pologne :

Et vu, que je suis persuadé que la nation des Etats-Unis dans les périodes de fête apportera son aide à la nation atteinte par la guerre, par la famine et par la maladie,

Nous, Woodrow Wilson, président des Etats-Unis, d'accord avec le Sénat du pays, désignons et proclamons le 1er janvier 1916 — comme le jour où la nation des Etats-Unis voudra donner les offrandes qu'elle considérera conformes, afin de secourir la nation polonaise éprouvée par les calamités de la guerre.

Tous les dons devront être adressés à la Croix-Rouge américaine à Washington. C'est elle qui prendra les mesures nécessaires pour les distribuer.

En foi de quoi, je signe de ma propre main et j'ordonne qu'on appose le sceau des Etats-Unis.

Fait à la ville de Washington, le dix-huit décembre, en l'année de grâce mil neuf cent quinze et en la cent quarantième année de l'indépendance des Etats-Unis.

WOODROW WILSON.

Quel que soit le résultat matériel de la journée du 1er janvier 1916, son résultat *moral* d'une portée historique est dorénavant acquis.

La Grande République Américaine « dans la 140e année de son indépendance » n'a pas hésité par un acte d'Etat à secourir la Pologne, qui souffre la 144e année de la domination étrangère. Oui, c'est bien la Pologne dans son ensemble qui, par trois fois, est invoquée dans la missive présidentielle. Puisse un jour — le premier jour de son indépendance — cette Pologne lui témoigner sa reconnaissance — que ressentent aujourd'hui tous les Polonais. Mais dès à présent les deux millions de nos compatriotes qui jouissent de son hospitalité, ne seront ils pas, ne sont-ils pas là-bas comme une avant-garde fidèle de notre patrie toujours dans les premiers rangs de l'armée des Etats-Unis au jour du danger? Leur pur et viril attachement aux Etats-Unis, épanouis dans leur liberté, ne peut être comparé, qu'à leur dévouement à la patrie polonaise, martyrisée — pour la liberté.

La Réalité Souveraine

Les flots de l'armée russe, en refluant vers l'Est, pareils aux flots de la marée basse, ont laissé à découvert le fond même sur lequel roulent les torrents de feu et de sang, — la Pologne.

Les flots de l'armée allemande, pareils à la marée qui monte, se précipitent à leur tour sur ce lit ensanglanté et se portent plus loin, toujours plus loin, vers l'Est, pour atteindre les anciennes limites — de la Pologne.

On dirait que la guerre, après avoir pétri sans pitié la terre rougie de sang de ce pays tragique entre tous, commence maintenant à sculpter les formes dix fois séculaires de l'ancienne Pologne. Au moment où l'armée russe, après avoir quitté les terres polonaises, approche de son propre territoire, sa résistance s'affermit comme la résistance de celui qui, après avoir flotté, touche le sol d'un pied ferme. En même temps on sent la ruée germanique comme se ramasser et hésiter avant d'entreprendre un nouvel effort.

Les flux et reflux monstrueux de la guerre eux-mêmes semblent avouer ainsi une puissance qui commande, même à leur déchaînement formidable, — une puissance qui se fait sentir aussi bien dans les mouvements stratégiques des deux armées que dans leurs attitudes morales, — la puissance irréductible, souveraine, éternelle d'une Nation. Cette nation est en ce moment piétinée et écartelée par les plus grandes armées de l'histoire. Elle est sans force, sans organes, sans défense. Qu'importe ! même sous les flots envahisseurs elle se révèle, mieux encore : elle leur commande, elle règle le rythme de l'attaque comme celui de la défense. Ce n'est plus un problème qui se pose, c'est une réalité qui s'affirme. La guerre, grand statuaire des nations, déchire le voile qui la couvrait trop longtemps et, simplement, la Pologne apparaît à nos yeux.

Oui, c'est elle, — c'est cette Pologne inexpugnable pendant mille ans que traverse aujourd'hui la ruée germanique pour atteindre à travers son corps inerte la puissance rivale de la Russie. Oui, la route convoitée depuis les premiers empereurs jusqu'aux derniers chanceliers teutons, cette route « vers l'Est », défendue par la Pologne pendant mille ans, ouverte par la trahison de la Prusse il y a cent cinquante ans, cette route vivante, la ruée teutonne la remplit dans son « Drang nach Osten » enfin réalisé ! Oh ! comme l'étendue de ces plaines polonaises l'attire ! Comme cela leur semble naturel, aux Teutons toujours affamés, d'atteindre les rives de la

Dvina et celles du Dnieper. Assouvir enfin cette faim millénaire, conquérir cette plaine où les hommes poussent nombreux comme les blés, où les blés poussent haut comme l'homme. Devenir maîtres de ce grenier inépuisable, devenir chef de cette innombrable armée. Et, d'après la loi séculaire de la politique allemande, après s'être repu à l'Est de blés slaves, après avoir rempli de chair slave — quelle chair à canons ! — les rangs de ses armées teutoniques, on recommencera de nouveau l'invasion compromise à l'Ouest ! Par les conquêtes sur les Slaves, on domine l'Europe ; par la conquête de l'Europe on domine le monde Voilà l'idéal, voilà le rêve, aussi colossal, que pangermaniste ! Non, ce n'est pas un rêve, c'est la réalité même de l'histoire des Germains.

Seulement il y a quelque chose qui, depuis mille ans, se met en travers de cette conception : la volonté d'une nation. Jadis, aux temps des Chevaliers Teutoniques, cette volonté brisait la pointe de fer de l'invasion allemande. Jadis, aux temps des électeurs de Brandebourg, cette volonté pliait leurs têtes en vassalité devant les rois de Pologne. Mais l'électeur de Brandebourg, devenu le roi de Prusse, a trahi ses suzerains. Et le roi de Prusse, devenu l'empereur allemand, a cru qu'il avait enfin brisé le rempart polonais, — ce rempart vivant qui s'opposait seul à la destinée teutonne de dominer l'Europe par les Slaves et le monde par l'Europe.

Cependant, à un moment, un grand homme de mal — le Chancelier de Fer — s'était aperçu que la Pologne, même assassinée politiquement, gardait encore trop de force morale et vitale pour être quantité négligeable. Depuis il avait mis tout son génie en œuvre pour tuer l'immortelle. Il avait persuadé à la puissante Russie — en 1863 — que son intérêt, comme celui de l'Allemagne, était d'anéantir les Polonais... La Pologne vivait toujours, mieux encore : luttant dans son cercueil, elle grandissait. C'est alors que l'Europe assista — sans comprendre d'ailleurs — à une chose unique, inouïe. Un grand, un puissant Empire déclarait en pleine paix la guerre à ses propres sujets, réputés inexistants. L'Allemagne déclarait la terre polonaise propriété d'Etat. Elle votait à la hâte un milliard de crédit et une loi d'expropriation pour déloger les Polonais de la Pologne. « Crédit de guerre — loi de guerre ! » L'Allemagne était donc en pleine guerre avec la Pologne au moment où la guerre européenne éclata. Avant de terrasser l'Europe, elle a donc été une fois encore obligée de donner l'assaut à ce rempart du monde civilisé qu'est la Pologne. Avant d'atteindre le cœur de la Russie, devenue enfin solidaire de l'Europe, l'invasion teutonne dut passer à travers la Pologne. C'est alors que la Russie comprit la faute de 1863.

Décidément, chaque fois que la civilisation est menacée, que l'idéal humanitaire est en danger, cette Pologne apparaît comme l'étape nécessaire à la lutte. Sur le carrefour des grandes routes historiques, elle se dresse, gardienne éternelle !

C'est sans doute, qu'étant une nation, elle est souveraine.

Or, *la souveraineté des nations se base sur leur immortalité.* Chaque fois donc que la réalité des choses l'emporte sur l'apparence, la Pologne se révèle aux yeux du monde, toujours étonné.

Il nous semble pourtant que cette fois l'étonnement du monde cessera, car il finira par comprendre. Les Russes ont déjà presque compris, les Allemands vont bientôt concevoir sur une plus vaste échelle. Mais seuls, les Alliés, peuvent atteindre la pleine mesure d'entendement qui, seul, leur garantira un avenir sans déception cruelle.

Les flux et reflux de la guerre, ce grand statuaire des nations, ont déchiré les voiles de conventions sur cette grande réalité tragique qui s'appelle la Pologne. Il ne reste au monde, devant l'œuvre immortelle et divine, que de l'appeler — par son nom

ANTONI POTOCKI.

Documents polonais

I. Mémorial du Royaume de Pologne en 1912 relatif à la politique polonaise en cas d'une guerre

(Extraits)

Vers la fin de 1912 éclatèrent les événements des Balkans et les relations européennes se firent de plus en plus tendues. En face de cette situation, les milieux politiques des trois parties de la Pologne admirent comme nécessaire d'établir un contact étroit entre elles et d'arriver, autant que possible, à élaborer l'unanimité des conceptions sur la politique de la nation polonaise. C'est à ces fins qu'a été convoqué à Cracovie une réunion des représentants des partis politiques de la Pologne tout entière ; dans ce Congrès fut lu et discuté *le mémoire des milieux politiques du Royaume de Pologne*, mémoire qui acquiert aujourd'hui une importance d'une poignante actualité.

Nous citons ci-dessous les principaux passages de ce document instructif édité en 1912 comme manuscrit. Ils témoignent de ce que les prémisses de la politique polonaise actuelle (du parti national-démocrate et trois partis qui se sont groupé autour d'elle) bien *avant la guerre s'inspiraient profondément* de la situation générale des puissances limitrophes et des conditions d'existence de notre peuple. Ce mémoire présente la valeur d'un document par ce fait même que la politique polonaise actuelle n'a pas été improvisée *après* la déclaration de la guerre, comme le prétendent ses détracteurs, découlant de tel ou tel fait de la politique actuelle — elle a sa base profonde dans la réalité prévue des faits et elle représente *la pensée historique de la nation*.

Voici les extraits principaux de ce document :

I

Les événements — c'est ainsi que s'exprime le mémoire de 1912 — qui se déroulent actuellement dans les Balkans et qui peuvent amener un changement profond de la situation politique en Europe Orientale, ont une importance capitale pour la question polonaise et auront sans doute dans l'avenir une forte *répercussion sur ses destinées*. Il est donc nécessaire que les milieux dirigeants de la politique polonaise de toutes les parties du pays entretiennent

entre elles un *contact* étroit ; il faut qu'une *entente* absolue s'établisse pour juger ces événements au point de vue des intérêts polonais ; il faut adopter dans cette voie une *orientation* favorable à la politique polonaise dans les trois états.

Une des conséquences les plus immédiates des événements ci-dessus mentionnés peut être un conflit entre la Russie et l'Autriche. Que cette guerre soit menée par l'Autriche seule (avec l'aide éventuelle de la Roumanie) ou par l'Autriche et l'Allemagne, elle entraînerait indiscutablement des *profonds changements dans le pays polonais au point de vue territorial.* Ces changements semblent être inévitables dans un sens ou dans un autre, suivant la volonté de celui qui remporterait la victoire. La victoire de l'Autriche et de l'Allemagne devrait avoir comme conséquence première *le détachement de la Russie du Royaume de Pologne,* ou tout au moins de sa partie la plus considérable. Il est difficile d'admettre que n'importe quelles autres conquêtes territoriales par les voisins occidentaux de la Russie soient possibles tant qu'ils laisseraient en son pouvoir cette province la plus avancée à l'Ouest. Cela augmenterait encore les défectuosités choquantes déjà maintenant de la frontière occidentale de cet état.

Pour le problème polonais, c'est une question d'importance capitale de savoir, si le Royaume de Pologne serait arraché à la Russie *en son entier* — qu'il passe à une puissance ou à une autre — ou s'il devrait subir *le partage*. Ce problème pourrait dès aujourd'hui être résolu si l'on se rendait bien compte des vues et des projets politiques des deux voisins occidentaux de la Russie.

Toute la politique de la Prusse depuis les partages de la Pologne prouve qu'elle considère la partie la plus considérable du Royaume (celle du Nord-Ouest) *comme sphère de sa puissance future.* Ces vues sont faciles à comprendre de la part d'un Etat qui atteint l'embouchure du Niémen par la bande étroite de ses régions côtières et qui voit, ensuite, dans les provinces baltiques russes un pays où dominent : l'élément allemand, la culture allemande et l'influence allemande. (1)

L'Allemagne serait forcée d'abandonner son attitude réservée, d'expectative, si un changement sérieux la menacait dans l'organisation politique du Royaume ; si la Russie déliait les mains du peuple polonais pour qu'il puisse développer ses forces; si la vie nationale polonaise, entièrement libre, pouvait enfin refleurir sur les bords de la Vistule ! L'élément polonais, luttant pour son existence sous la domination prussienne, trouverait alors un appui trop fort dans le Royaume de Pologne régénéré, et le développement national polonais menacerait tôt ou tard *la domination prussienne à l'embouchure de la Vistule*, compromettant ainsi la sécurité de l'œuvre historique de la Prusse, cette base de son hégémonie sur la Confédération allemande ! Voilà pourquoi si jamais se présente la nécessité de détacher de la Russie le Royaume de Pologne,

---

(1) Ce sont les mêmes considérations, le besoin « d'arrondir » ses possessions, de réunir plus étroitement la Prusse orientale au Brandebourg, qui ont déjà servi au XVIIIe siècle à Frédéric le Grand, lors de l'occupation première de la Pologne par la Prusse. Ici, par le même raisonnement pour arrondir et rejoindre les provinces balkaniques, l'Allemagne tient à garder la partie du nord du Royaume. (Note de la Rédaction.)

la Prusse ne consentirait en aucune façon à l'abandonner à l'Autriche ; *elle tendrait à le partager* de façon à *briser et paralyser* le plus possible les forces polonaises de ce pays.

La politique de l'Autriche est à ce point de vue très claire. Les hommes politiques polonais à Vienne, qui sont en contact avec le Gouvernement, ne se laissent point berner par ses représentants ; ceux-ci prétendent qu'en cas d'une guerre victorieuse avec la Russie, l'Autriche tendrait à annexer le Royaume de Pologne, ou tout au moins une grande partie de son territoire avec la population polonaise. Bien au contraire, tout prouve plutôt que l'Autriche tend à accaparer *les terres ruthènes ;* même si elle était obligée d'annexer une partie du territoire purement polonais, elle voudrait en même temps agrandir ses possessions ruthènes, pour que les forces politiques ruthènes soient suffisamment puissantes pour paralyser l'influence polonaise dans la monarchie.

Donc, la conséquence inévitable d'une guerre victorieuse pour l'Autriche et l'Allemagne avec la Russie, serait à vrai dire le détachement du Royaume de Pologne, tout entier ou presque, de la Russie. Mais cela s'effectuerait dans de telles conditions que l'Allemagne s'y substituerait à la Russie partageant le Royaume avec l'Autriche. Le partage du Royaume sera effectué de façon à répondre le mieux aux vues des deux puissances et à garantir le plus *les intérêts allemands.*

Les frontières tracées déjà lors du troisième partage de la Pologne, les projets ultérieurs de la Prusse, et enfin, ses menées colonisatrices et autres permettent dès aujourd'hui de prévoir la direction des nouvelles frontières. Cette politique anti-polonaise conduirait même la Prusse à abandonner à la Russie une partie infime de la Pologne — ce qui rectifierait du reste avantageusement la frontière.

Le cours du Pilica jusqu'à sa jonction avec la Vistule, puis le prolongement de cette ligne jusqu'à la frontière orientale du Royaume actuel — constitueraient le prolongement presque naturel de la frontière actuelle entre l'Autriche et l'Allemagne qui se termine à Myslowice. Au sud-est de cette ligne se trouveraient les goubernies (départements) actuelles de : Kielce, Radom, Lublin et Siedlce, dont une partie égale à peu près à la goubernie de Siedlce serait abandonnée vraisemblablement à la Russie, le reste annexé à l'Autriche ; cette dernière, si elle réussissait à écraser complètement la Russie et à la réduire à l'humiliation absolue, convoiterait à l'Est plus ou moins des territoires ruthènes (Volhynie, Podolie). La partie du Royaume s'étendant au nord-ouest du cours de Pilica et de son prolongement (les goubernies de Piotrkow, Kalisz, Varsovie, Plock, Lomza, Suwalki) et qui occupent les 3/5 du pays avec Varsovie, Lodz et le bassin houiller de Dombrowa, serait considérée comme propriété de la Prusse. C'est à Berlin que reviendrait le droit de décider du sort politique de cette partie de la Pologne (1).

Il est difficile de prévoir aujourd'hui le sort que les Allemands réserveraient à cette portion du pays. Le plus probable est qu'ils

(1) Comme nous le voyons maintenant, c'est à peu près ainsi qu'on a exécuté le partage. (*Note de la Rédaction*).

tâcheraient de le laisser le plus longtemps dans la situation *d'un pays occupé, administré par les fonctionnaires allemands, sans y introduire la constitution allemande et sans le faire participer au Parlement d'Empire.* On donnerait comme raison, que le pays doit subir un apprentissage avant de pouvoir participer à la vie politique comme les autres provinces de l'Etat ; introduction des institutions de l'autonomie locale à la façon allemande et l'élaboration de son organisation intérieure selon les conditions locales et les vues de la politique prussienne devraient conduire à cette préparation. *Depuis longtemps les milieux politiques du Royaume prévoient cette destinée pour la partie du pays occupée par les Allemands ;* certains faits font même supposer qu'à Berlin on nourrit réellement de pareils projets au cas, où se présenterait la nécessité de détacher le Royaume de Pologne de la Russie, *plus tôt que ne l'exigent les vues de la politique allemande.*

II

La suite du mémoire du Royaume de Pologne de 1912 souligne l'importance du nouveau partage du Royaume de Pologne et laisse entrevoir la destinée du peuple polonais sous ce nouveau régime !

L'élément polonais sous la *domination prussienne* a beau déployer la plus grande énergie dans la lutte pour son existence nationale : énergie plus forte sans conteste que celle de tous les autres Polonais. Les moyens extraordinaires employés par le Gouvernement et la Société dans leur lutte contre les Polonais — et surtout l'activité de la commission colonisatrice, appuyée par la loi sur l'expropriation — commencent à donner des résultats. dangereux pour nous. A partir de l'année 1900, le taux de la population allemande en Posnanie commence à monter, ce qui constitue une menace sérieuse pour le caractère polonais de cette province, si l'on se rappelle qu'il y a déjà 38 % d'Allemands actuellement.

Sous la domination *autrichienne*, où nous nous sommes habitués à considérer notre existence nationale comme la plus favorisée et où le rôle officiel de l'élément polonais ne nous laisse pas voir les facteurs menaçants qui sapent les bases de notre existence nationale, nous devons constater aujourd'hui les faits suivants :

1° L'accroissement de l'élément ruthène appuyé par Vienne et sa politique des relations mutuelles qui lui livrent de plus en plus la partie la plus considérable du pays, celle de l'Est ;

2° Le progrès de la conquête économique de la partie occidentale par les Allemands qui procèdent par un rachat des terres et des richesses minières, imposant systématiquement la germanisation sur les frontières occidentales du pays, est un danger d'autant plus grave qu'il n'est pas encore assez compris par la société polonaise en Galicie ;

3° Par suite de la diminution du taux des Juifs dans le pays depuis 1890, l'accroissement de la puissance économique des Juifs est de plus en plus fort, car non seulement ils sont maîtres dans le commerce, l'industrie et les finances, mais ils se sont rendus

possesseurs d'une grande partie du sol dans ce pays. Comme conséquence de tout cela suit :

4° La diminution rapide sur les différents points de la propriété polonaise, qui peut aboutir dans l'avenir à cette situation que ce pays soi-disant « Piémont polonais » devienne un des points les plus menacés de notre patrie au point de vue de son existence nationale.

En face de cette situation si peu favorable à la cause polonaise dans toutes nos provinces, et même dans cette Galicie, que nous considérons d'ordinaire comme la plus heureuse au point de vue de son régime national, *le Royaume de Pologne* présente l'importance d'autant plus considérable pour l'avenir de la nation. Il renferme la plus forte agglomération des forces polonaises ; l'élément polonais y est soutenu par des bases économiques relativement solides ; le taux du sol accaparé par les étrangers y est le plus faible ; la conscience polonaise s'y développe rapidement en gagnant les vastes sphères du peuple ; enfin, dans ce pays apparaissent, après une longue apathie, les manifestations de plus en plus sérieuses d'énergie collective dans les différents domaines de la vie : à commencer par la vie économique, ce qui permet d'entrevoir aussi le développement de cette autre énergie : énergie politique mûre.

Il faut donc constater, ce qui est clair pour l'opinion polonaise du Royaume, *que le partage de ce pays, la désagrégation de ses forces nationales, naissantes à peine, seraient un désastre complet pour la cause polonaise. Ce serait le nouveau partage de la Pologne et un nouveau pas pour liquider totalement la question polonaise.* Voici quel serait le sort respectif des trois tronçons après le nouveau partage :

1° La partie qui serait attribuée à l'*Autriche* se trouverait dans la situation nationale la plus favorable : elle renforcerait d'autre part l'élément polonais dans la monarchie des Habsbourg. Cependant, l'accroissement de l'influence et de l'importance des Polonais dépendrait de la position des Ruthènes, qui pourrait se trouver bien fortifiée après cette guerre, en leur attribuant dans l'avenir un rôle politique considérable au préjudice des Polonais.

2° La *partie du Royaume laissée à la Russie* et comptant un million de population serait soumise sans aucun doute aux lois qui régissent aujourd'hui en Lithuanie et serait condamnée, sinon à une destruction progressive, du moins à un régime où sa lutte pour l'existence nationale deviendrait presque impossible.

3° La plus importante pour notre avenir national serait la destinée de ce territoire qui serait tombé sous le pouvoir de l'Allemagne et qui compte 8 millions d'habitants. C'est la partie du pays la plus cultivée, la plus développée économiquement, ayant ce foyer principal de la vie polonaise : Varsovie et les principaux centres de l'industrie polonaise.

Une fois ce territoire séparé de son marché naturel par une frontière douanière, toute son industrie et son commerce, qui comptent pour la moitié de revenus dans le bilan du Royaume de Pologne et constituent la source plus riche pour ses habitants que l'agriculture seront perdus.

La première conséquence de l'établissement de nouvelles frontières serait une grande catastrophe économique, entraînant derrière elle une émigration en masse surtout de l'élément ouvrier. Le pays ne pourrait plus nourrir sa population si serrée et cette dernière devrait diminuer peut-être d'un tiers.

Le Royaume de Pologne compte 15 0/0 de Juifs et environ 5 0/0 d'Allemands. La population allemande est concentrée presque exclusivement dans la partie nord-ouest (les goubernies de Piotrkow, Kalisz, Plock et de Suwalki) ; les Juifs dominent dans la même partie du pays (goubernie de Kalisz, Plock et la partie septentrionale de Varsovie). Comme les Juifs se déclareraient immédiatement Allemands sous la domination allemande, cette portion du pays compterait dès le premier moment plus de 20 0/0 *de population allemande*, vu l'immigration forcée et favorisée par l'Etat d'ouvriers et d'employés allemands ; la politique allemande y trouverait donc un fort appui.

Ce n'est pas tout : l'introduction dans le Royaume de Pologne de l'autonomie municipale qui serait basée sans aucun doute sur le régime prussien, livrerait l'administration de toutes les villes sans exception aux Juifs, c'est-à-dire aux allemands.

C'est ainsi que dans la province polonaise la plus importante aujourd'hui, l'élément polonais humilié devrait avant tout tendre toutes ses forces vers la lutte pour l'existence contre les Allemands et leurs complices ; cette lutte le forcerait à abandonner des aspirations politiques plus vastes, comme nos compatriotes, les Polonais prussiens, devaient les abandonner pour un temps bien long.

Les conditions dans lesquelles se trouverait une partie de notre peuple du Royaume, après son détachement de la Russie, nous permettent de comprendre jusqu'à quel point ce changement constituerait un pas de géant dans la liquidation de la question polonaise. Car ce serait la liquidation de notre cause, que ce partage, et cette destruction de l'organisme de la vie polonaise dans le pays qui contient aujourd'hui la provision principale de nos forces, de nos espoirs, de l'avenir politique indépendant de la nation.

A ce point de vue, l'orientation anti-russe en face du conflit possible austro-russe dans les conditions actuelles, ne peut pas être considérée comme une orientation nationale désirable.

* * *

Le même groupement politique du Royaume de Pologne qui a rédigé ce mémoire en 1912, faisant preuve d'une clairvoyance particulièrement remarquable, s'exprime aujourd'hui par la voix des députés polonais à la Douma et par son organe autorisé, *Sprawa Polska*, qui paraît à Petrograd. Nous donnons plus loin le compte rendu des conversations intéressantes qui se poursuivent entre les représentants polonais et les ministres russes.

Ici, comme conclusion du mémoire de 1912, nous donnerons la contre-déclaration faite par *Sprawa Polska* en décembre 1915.

Nous rappelons que le Comité qui dirige cet organe compte parmi se membres les personnalités politiques polonaises telles que : MM. Roman Dmowski, ancien président du Cercle polonais

de la Douma; L. Dymsza, député; G. Goscicki, députée J. Harusewicz, député; J. Hlasko, directeur de la *Gazette de Pologne*; W. Jaronski, député; St. Kozicki, directeur; Pl. Cz. Karpinski député; comte C. Brœl-Plater, A. Sadzewicz, directeur; prof. St. Grabski; L. Grabski, ancien député; J. Szebeko, député; S. Wasilewski, directeur; comte S. Wilcopolski, député; comte M. Zamoyski.

Voici le texte de la déclaration de *Sprawa Polska* :

***

II. Le nouveau partage de la Pologne

L'Allemagne et l'Autriche — celle-là « pleurant et prenant toujours » comme jadis Marie-Thérèse — ont définitivement adopté le plan **du nouveau partage de la Pologne.**

La fortune de la guerre, nous l'espérons, ne laissera pas ces projets s'accomplir.

Mais il reste néanmoins ce fait, qu'au commencement du xxe siècle, il existe en Europe deux puissances qui procèdent au dépècement du corps vivant d'une nation d'après les méthodes d'il y a 150 ans !

Ceux qui vivent sur un fond de conceptions politiques surannées, plus tôt ou plus tard payent un droit de rançon, et avec les intérêts accumulés, surtout quand leurs conceptions retardataires se mettent en travers de l'évolution politique et sociale du monde entier !

Or, dans la guerre actuelle, les Alliés ont adopté la liberté des nations, comme condition essentielle de la paix future. Ils l'ont fait non pour quelques raisons sentimentales, mais bien pour garantir l'avenir de l'Europe — et peut-être du monde — contre de nouvelles entreprises de «partages» de la part de l'Allemagne. Et, comme la liberté d'action manque en ce moment — sous la lourde domination germanique — non seulement aux petites nations jadis inféodées, mais même aux grandes puissances elles-mêmes, gênées et contrariées par la même force réactionnaire dans leur évolution naturelle, il y a tout lieu de croire que cette communauté d'intérêts entre les grandes et les petites nations amènera par la victoire finale des Alliés cette solution définitive : *la reconstitution de tout droit national méconnu jusqu'à présent*, car au xxe siècle le crime des « partages » est doublé d'un absurde. C'est son absurdité qui tuera ce crime.

Les Allemands nous convient maintenant, nous autres Polonais, en nous répétant avec toutes les nuances, qu'ils ne peuvent que donner à la question polonaise une solution qui s'accorderait surtout avec leurs propres intérêts allemands. Mais oui, nous le savons bien, nous savons bien que l'intérêt allemand ne s'accorde jamais avec l'intérêt des autres nationalités. Et nous savons aussi que c'est justement cette particularité de « l'intérêt allemand » qui le condamne d'avance.

Les Polonais sauront prouver aux Allemands malgré tous les partages effectués ou projetés que la solution allemande de la question polonaise n'en est point une.

Et, sur ce point, il n'existe en Pologne aucune divergence d'opinion.

Malgré toutes les délimitations, l'Allemagne nous trouvera unis autour de ce programme.

III. Les Declarations des Députés polonais à la Commission du Budget de la Douma

Les réunions de la Commission budgétaire de la Douma ont pris une importance spéciale cette année ; la Douma n'étant pas convoquée, les députés ont fréquenté la Commission budgétaire pour y traiter des questions de politique générale.

C'est dans ces conditions que les députés polonais à la Douma ont posé aux ministres russes certaines questions pour lesquelles ils ont obtenu des réponses plus ou moins satisfaisantes.

Le député Harusewicz a interpellé le ministre des Affaires intérieures *sur l'ensemble de la question polonaise.* Le député polonais a exposé les faits, résultant de l'entente austro-allemande vis-à-vis de la Pologne occupée et il a demandé si le gouvernement russe était décidé à adopter pour la solution de la *question polonaise* dans son ensemble des mesures que les *événements d'une portée historique* exigent ?

Le ministre de l'Intérieur a répondu que le Gouvernement considère toujours comme base de sa politique vis-à-vis des Polonais le manifeste du Grand-Duc et la déclaration faite par le Président du cabinet à la Douma.

Le représentant polonais a saisi l'occasion pour attirer l'attention du Gouvernement sur les inconvénients des *retards* apportés par lui toujours dans les réformes en Pologne, même consenties depuis longtemps — telle par exemple la polonisation des écoles et de l'Université à Varsovie promise par le gouvernement russe, mais réalisée par les Allemands qui en tirent maintenant des arguments à leur profit.

Le ministre de l'Instruction publique, comte Ignatieff, a répondu que le Gouvernement est toujours décidé à accorder des écoles polonaises en Pologne.

Cependant, pressentis par les députés polonais sur l'abolition des lois anti-polonaises actuellement en vigueur dans l'Empire, les membres du Gouvernement ont répondu que cette question était très difficile et compliquée.

Enfin, le représentant du cercle polonais a souligné l'importance de la question polonaise, envisagée non seulement comme une question *intérieure* de l'Etat russe, mais aussi comme un *facteur dans la politique internationale, menacée par l'accord austro-allemand au plus haut degré.*

Le Président des ministres n'assistait pas aux assemblées de la Commission budgétaire. Les députés polonais se sont, par conséquent, abstenus de toute intervention parlementaire plus générale auprès du Gouvernement, jusqu'à la prochaine session de la Douma qui aura lieu à la fin de janvier 1916.

La Question polonaise et l'Opinion internationale

La motion déposée à la Chambre italienne le 9 décembre 1915

Pareillement à la déclaration de M. Aristide Briand que nous citons dans notre article de tête, le ministre des affaires extérieures italiennes, M. Sonnino a déclaré devant la Chambre : « La guerre est conduite par l'Italie sous les auspices sacrés des *aspirations des nations*, et seuls, *l'indépendance*, *la sécurité* et le *respect mutuel* de leurs droits légitimes peuvent constituer la base d'une paix durable suivant la conception des alliés ».

Le député Trèves traitant le même sujet a déclaré : « Les peuples n'accepteront pas la paix germanique, mais celle de la justice suprême, où *aucune annexion ne peut être tolérée*, qui condamnera à jamais toute violation des droits nationaux et des libertés des peuples. La Belgique, la Pologne, la Serbie ne doivent plus être menacées dans leur existence ni servir comme otage dans la politique dite des compensations. »

Enfin une sanction provisoire de ces opinions est formulée avec la plus grande netteté le 8 décembre, dans la motion suivante qui a été déposée à la Chambre italienne :

La Chambre italienne, confirmant sa confiance dans la victoire des armées alliées qui permettra la prochaine restauration de la Belgique et de la Serbie exprime le vœu très ardent qu'aussi la très noble nation polonaise qui, dans les siècles passés, fut un facteur important de civilisation, en préservant l'Europe des invasions tartares et turques, et qui, dans l'avenir, est destinée à une action puissante pour l'équilibre pacifique, puisse être reconstituée dans son unité d'état libre et indépendant.

Cette motion est signée par les députés de tous les partis et notamment par le député Montessor, l'initiateur de la motion, et par ses collègues les députés. Voici les signatures que la Pologne inscrira un jour dans le livre d'or de son avenir.

ARRIVABENE, BIANCHINI, MEDA, MARIOTTI, FACCHINETTI, SCHIAVON, MICHELI, SODERINI, STOPPATO, FEDERZONI, THEODOLI, CORNIANI, SIOLI-LEGNANI, SANDRINI, VALVASSORI-PERONI, SIMONCELLI, PICCIRILLI, AGNELLI, BERTINI, LUZZATTI, CAVAZZA, TOSTI, LANDUCCI, DELLO SBARBA, BERTESI, CERMENATI, LA PEGNA, MILANO, ARCA, FINOCCHIARO-APRILE ANDREA, SALTERIO, FERA.

La Pologne et la Civilisation européenne

Contraste étrange ! c'est justement la nation humaine entre toutes qui a été mise hors de l'humanité.

MICHELET.

On a dit souvent, et montré fort bien, que les partages de la Pologne avaient légué de graves problèmes à l'Europe du XIXe siècle. Pourquoi ? parce que ce n'est pas seulement une faute morale qui a été commise, c'est aussi une erreur politique. Il en a été de l'Europe comme d'un système vivant dont on retrancherait un organe. La Pologne était un organe de l'Europe, et elle avait une fonction.

Quoiqu'il s'agisse ici de grandes choses, je voudrais éviter les grands mots. Il en est un cependant qu'il faut employer, parce qu'il dit bien ce qu'il veut dire, et ce mot, c'est la *mission* de la Pologne. Il s'accorde mal avec notre politique contemporaine, qui ne fait guère de sentiment, et avec notre science historique, qui prétend être positive. Mais il s'accorde, ce qui vaut mieux, avec l'esprit et l'âme de cette histoire de Pologne, qui a je ne sais quoi d'exceptionnel, d'étrange, et comme de prédestiné. Tous les rayons sur cette histoire, tous les flamboiements, et des trous de ténèbres. Des élancements et des chutes. Une ivresse de liberté, et le plus lamentable asservissement que les temps modernes aient enregistré. Histoire de contrastes et de singularités uniques ; diplomatie sans secrets, mains ouvertes ; gouvernement sans policiers et sans prisons ; religion sans bûchers ; guerres en chevauchées splendides, poitrine ouverte, dans le vent des grandes plaines. De l'épopée à toutes les pages. Des sabreurs comme on n'en vit point, et une magnanimité sans bornes.

Pardonnons à ceux qui ont dit que leur pays était le Christ des nations. Dix siècles d'épreuves et de hasards exceptionnels témoignent que ce mot n'est pas vain. La mission que la Pologne prétend avoir eue, et qu'elle a accomplie jusqu'à son martyre, nous sommes à un moment unique pour la définir. Le cataclysme du vieux continent, aujourd'hui même, éclaire les phases de ce drame d'autrefois. A sa lueur, nous retrouvons la suite fatale des choses,

et nous comprenons comment il se fait que l'iniquité dont la Pologne fut victime voici plus d'un siècle entre au nombre des causes qui expliquent les convulsions dont nous sommes en ce moment les témoins. Ces convulsions, c'est la crise. Elles montrent ce qui manquait à l'Europe. Elles découvrent la lacune du système européen. Il y avait lacune, parce que la Pologne n'était plus. Elle n'eût jamais imaginé, certes, et elle eût encore moins souhaité cette formidable réhabilitation que l'histoire lui apporte et que le monde comprendra peut-être.

***

La Pologne s'est trouvée, par sa situation géographique, la transition entre l'Occident et l'Orient. Elle a été comprimée, des deux côtés, par la poussée brutale du germanisme et du slavisme. Ou, plus exactement, elle est née du heurt de ces deux forces contraires. Il résultait de là, pour elle, des nécessités, dont elle se fit des devoirs. Il est extraordinaire qu'elle ait compris ces devoirs, très clairement, et qu'elle se les soit imposés, jusqu'au bout, à peu près sans défaillances, comme la loi même de son histoire. Ces conditions redoutables, souvent terribles et tragiques par leurs effets, elle sut les *accepter*. On est étonné de voir, dans une longue suite de siècles, la lucidité avec laquelle ses princes, ses hommes d'Etat, ses évêques, ses légistes, ses écrivains, se sont représenté et ont défini le rôle très particulier de leur pays.

Il y fallait deux choses, deux facultés qui paraissaient difficiles à concilier. La Pologne devait être très courageuse, pour se maintenir dans ce carrefour de races et d'ambitions, sauver sa vie propre sur une terre ouverte que la nature n'avait point munie de remparts naturels. Et elle devait être bonne, cependant, douce et indulgente, car il s'agissait de résister et non pas de briser, il s'agissait de lier, d'harmoniser tous ces éléments hétérogènes que le hasard des choses avait juxtaposés sur son territoire ou ses confins. Cette double vertu, la Pologne l'a eue, au degré le plus éminent. Elle a été très courageuse et très bonne. Ou si l'on veut, et pour tout comprendre en un mot, elle a été généreuse. Elle a su se donner, jusqu'à s'oublier entièrement. Elle s'est donnée même après sa mort. Kosciuszko, sa patrie dépecée, ira servir les Etats-Unis, tandis que Dombrowski et Poniatowski se sacrifieront à Napoléon. Couchée dans son tombeau, la Pologne se relève pour aider le monde nouveau à sortir de l'ancien.

Elle fut guerrière, elle ne fut pas violente. Elle aurait pu, à la longue, se modeler rudement des frontières ; elle ne le voulut pas. Elle traita avec ses pires ennemis, et crut en leur bonne foi. Elle répugnait à la force. Ses soldats, magnifiques d'armure et de cœur, savaient frapper, mais faire quartier. Et quand ils s'étaient battus et que la victoire leur était venue, ils ne demandaient point leur salaire. Voilà comment la chevalerie du Moyen-Age s'est

prolongée en eux, par eux, jusqu'au XVIIIe siècle, jusqu'au temps de Voltaire, par une survivance sans exemple. Il fallait bien des hommes comme ceux-là, terribles et candides, pour sacrifier leur vie aux intérêts de l'Europe, sans marchander. La Pologne n'a pas pensé à elle-même. Et ne dites pas que ce fut par étourderie. Non, c'était son rôle de n'y pas penser. A quoi donc occupa-t-elle son histoire ?

***

Elle l'occupa tout simplement à ceci :

Face à l'Ouest, elle tint en respect le germanisme brutal, destructeur, déjà hanté d'un rêve d'impérialisme.

Face à l'Est, elle retarda de deux ou trois siècles la ruée moscovite.

Face au Sud-Est et au Sud, elle fut le bastion contre lequel vinrent se briser les flots furieux des Tatars et des Ottomans.

Pour que les femmes d'Occident filassent tranquillement leur quenouilles, et les hommes leur théologie, selon le mot de Michelet, elle veilla, sabre en main, les yeux tournés vers les barbares. Tandis que la civilisation s'élaborait, elle étendit sur elle son bouclier. Et mieux que cela, parmi tous ces assauts, dans le fracas des armes, elle s'enrichit des œuvres de la paix. Elle eut sa théologie, son droit, ses poètes, ses orateurs, ses artistes. Catholique et latine, elle traça à l'est les frontières spirituelles de l'Europe.

Il convient naturellement, si l'on veut saisir sur le vif le génie polonais, de remonter jusqu'à la vieille dynastie des Piast, purement nationale, et à ce titre interprète incontestable des aspirations de la race. Les Piast, après des tâtonnements inévitables, ont constitué la politique polonaise, dont les Jagellons, à partir de la fin du XIVe siècle, seront les héritiers et continuateurs fidèles.

Le premier devoir que l'histoire imposa aux Piast, ce fut la lutte contre le germanisme. Les Allemands se sont vanté d'avoir introduit le christianisme en Pologne, et ils ont fondé là-dessus la prétention de civiliser ce pays. Ç'a été leur méthode constante, et nous en voyons aujourd'hui la suprême et hideuse application : ils ont décoré leurs appétits de beaux prétextes de civilisation. Ils ont poussé vers l'est, pendant des siècles, en se donnant comme des missionnaires.

En réalité, dans les premiers temps de la civilisation chrétienne en Pologne, à la fin du Xe siècle, l'influence allemande a été à peu près nulle. Ce sont des missionnaires de Bohême qui, en 952, ont converti Mieczyslaw Ier. Les ecclésiastiques qu'on trouve dans ses états, à l'origine, sont bohêmes, français ou italiens. Plus d'un Français y occupa un siège épiscopal. Il est vrai que Boleslas Ier demanda à l'empereur Othon III de lui fournir des ecclésiastiques ; mais celui-ci, qui en manquait, dut s'adresser à saint Romuald.

Boleslas fit venir directement des moines d'Italie. En 1008-9, il fonda différents couvents de Bénédictins : tous les moines de l'ordre établis en terre polonaise furent primitivement étrangers à l'Allemagne. Son premier ministre, l'abbé de Tyniec, était grand ennemi des Teutons. Un siècle plus tard, au temps de Boleslas Krzywousty, quantité de Français et d'Italiens continuaient à figurer dans l'entourage des évêques et à la cour du prince.

Notons ces faits ; ils sont significatifs, et de haute importance.

La Pologne, en plein Moyen-Age, s'est trouvée directement en contact avec les peuples de race latine. Elle profita de ces rapports. Par-delà la Germanie, en pays slave, elle développa une culture relativement très précoce. Dès le XIe siècle, selon Gallus, on y connaissait les livres. A la fin de ce siècle, les manuscrits y abondaient. En 1166, l'évêque de Cracovie, Mathieu Cholewa, cite sans cesse les Digestes et les Institutes qu'on n'avait découverts que trente ans avant, à Amalphi, ce qui atteste des rapports étroits avec l'Italie. Au commencement du XIIe siècle, les écoles et bibliothèques polonaises, selon Lelewel, étaient dans un état florissant et suivaient celles des peuples latins.

Si les circonstances l'eussent permis, il est probable qu'une grande Université eût été fondée deux ou trois siècles plus tôt sur la Vistule. Mais il fallut guerroyer contre le Germain. Il fallut que les Boleslas employassent toute leur énergie à bâtir, des Carpathes à la Baltique, un solide rempart pour endiguer le « Drang nach Osten ». Tant que la Pologne resta fortement unie, elle résista victorieusement. Elle infligea une terrible défaite à l'empereur Henri V au fameux Champ des Chiens (1160). Mais du jour où Boleslas III eut l'idée malheureuse de partager son royaume, le germanisme se trouva plus fort.

Au XIIe siècle, les Slaves qui s'étaient primitivement étendus fort loin vers l'Occident, n'étaient plus représentés à l'ouest de la Pologne que par les Serbes de Lusace, les Lutitses, les Polabes du bassin de l'Elbe. Ils étaient païens en grande partie. Les Allemands, pour les civiliser, les exterminent. Pour affermir ces pieuses conquêtes, et en préparer d'autres, Henri Ier crée la *Marche du Nord*. En 1157, Albert l'Ours enlève Branibor aux Slaves de la Havel. La Marche du Nord devient la *Marche de Brandebourg*. Un peu plus tard, les margraves transportent leur capitale encore plus à l'est, à Berlin, colonie slave. A la fin du XIIe siècle, ils enlevaient à la Pologne la Poméranie Occidentale. La Poméranie orientale allait elle-même se dissoudre en principautés indépendantes. Pendant toute cette période, à la faveur des troubles et des morcellements, à la faveur aussi des invasions tatares qui dépeuplent le pays, moines et colons allemands inondent les duchés. Dans les villes où ils se fixent, ils obtiennent le bénéfice de leur loi nationale, la loi teutonique, qui s'étend même jusqu'aux communes rurales. Ils s'installent à Cracovie, y apportent leur industrie,

leur commerce, leurs institutions municipales. Leur langue finit par régner à l'hôtel de ville. Jusqu'au commencement du xv[e] siècle, ils formeront à peu près les trois quarts de la population de la capitale.

On peut se représenter, par cet exemple, la puissance d'infiltration de cette race. Le danger n'était pas vain. Heureusement, ces tentatives d'absorption ne purent triompher d'une des nationalités les plus vivaces qui furent jamais. Elles n'eurent que des succès locaux et partiels. L'influence funeste de l'Allemagne ne dura guère au-delà d'un siècle.

Mais voici que la menace germanique se présenta sous une autre forme, et ce furent les Chevaliers de l'Ordre Teutonique. Etablis sur les bords de la Baltique, au commencement du xiii[e] siècle, ils révélèrent à merveille, par leur histoire, les secrets mobiles que dissimulait la mission civilisatrice de leur race. La *Kultur* de ces moines guerriers fut remarquablement analogue, dans son esprit et ses méthodes, à celle des bons apôtres de Louvain et de Kalisz.

La Pologne, généreusement, se laissa prendre d'abord. Elle crut à leur désintéressement. Elle fit mieux que de les supporter, elle les appela, comptant sur eux pour accomplir son œuvre de civilisation. Conrad de Mazovie, pour se défendre contre les incursions des païens de Lithuanie, rechercha et obtint leur alliance. Pacte désastreux, dont la Pologne devait être dupe, et qui lui valut trois siècles de terribles soucis.

Le moment vint où elle se ressaisit, comprit son erreur, Les Teutoniques, en un demi-siècle, conquéraient la Prusse, puis envahissaient la Samogitie et la Lithuanie, puis absorbaient les Chevaliers Porte-Glaive de Livonie. En somme, ils fondaient, au nord des pays slaves, un véritable état allemand. Le germanisme, ne pouvant écraser de front le slavisme, essayait de l'envelopper et de le prendre à revers.

Du jour où la Pologne vit clair, son parti fut pris. Elle engagea une lutte à mort. Elle renversa ses alliances. Unie d'abord aux Teutoniques contre les Lithuaniens, elle s'associa aux Lithuaniens contre les Teutoniques. Elle tendit la main aux païens, elle, catholique, contre les faux apôtres de la civilisation. Remarquons ce trait, qui se retrouve cent fois dans cette histoire de Pologne. Par un libéralisme inouï en ces siècles de fer, elle faisait abstraction de sa foi pour secourir le paganisme persécuté. Elle avait en vue les grands intérêts et les hauts principes de l'humanité. Pendant que ses soldats refoulaient les forcenés qui catéchisaient par le fer et par le feu, ses légistes et ses évêques plaidaient contre eux en cour de Rome.

Magnifique noblesse d'âme, dont la Pologne, pour une fois, fut récompensée. Par son alliance avec la Lithuanie, elle put écraser les Teutoniques à Plowce (1331). Le mariage d'Hedwige et de Jagellon, un demi siècle plus tard, associait étroitement les des-

tinées de la Pologne et de la Lithuanie, désormais unies sous le même sceptre. La Lithuanie toute entière devenait chrétienne, librement, sans une goutte de sang. Ce que les infernales milices des Teutoniques n'avaient pas réalisé par des massacres sans nom, la couronne polonaise l'accomplissait par un mariage. Du même coup elle doublait son empire et annexait une terre nouvelle au domaine chrétien.

Les « missions » des Teutoniques n'avaient plus d'objet, maintenant. Et leur frénésie ne fit que croître. On les vit, chose inouïe, peu de temps après la conversion des Lithuaniens, prêcher contre eux une croisade catholique dans toute l'Europe. Et l'Europe, qui ne connaissait guère mieux qu'aujourd'hui les affaires de Pologne et qui en ignorait les services, l'Europe envoya du monde aux Teutoniques. La noblesse anglaise vint avec le duc de Lancastre, et les chevaliers français avec Boucicaut. N'importe, la Plogne méconnue continua la lutte. Et cette fois, ce fut mieux que Polowce ce fut Grunwald (1410). Cinquante-six ans plus tard, au traité de Thorn, l'Ordre devait être brisé. En reprenant la Poméranie et la Prusse Orientale, la Pologne refoulait le germanisme pour quatre siècles. Il ne resta plus au Grand Maître, quand il passa au luthéranisme (1525) que la Prusse Occidentale, vassale de la couronne polonaise. Encore la Pologne eût-elle pu la lui enlever. Généreuse jusqu'au bout, elle ne le voulut pas. Bien mieux, elle finit par renoncer à ses droits de suzeraineté. Elle devait en être payée, au temps de Frédéric II, par la monnaie que l'on sait.

En avait-elle fini avec les Germains ? Non pas. Contre les Allemands des Othons, elle avait défendu la race slave. Contre les Allemands Teutoniques, elle avait défendu, outre la race slave, les principes de la tolérance et de l'humanité. Il lui resta à défendre, contre les Allemands de la Maison d'Autriche, le droit des nationalités et la liberté politique.

Déjà au temps de la maison de Luxembourg, les tentatives d'empiétement sont manifestes. Elle est jalouse du surcroît de force que vaut à la Pologne son union avec la Lithuanie. Quand il n'est que margrave de Brandebourg, Sigismond essaie d'arriver au trône polonais à la mort de Louis d'Anjou (1382). S'il eût réussi, cette date eût été une des plus funestes de l'histoire européenne. Ayant échoué, il jette le palatin de Transylvanie contre Jagellon, au moment où celui-ci assène aux Teutoniques le formidable coup de Grunwald. Peine perdue. Il n'aura plus que la ressource, une fois empereur, de fomenter des troubles en Lithuanie et d'exciter les ambitions de Vitold.

En 1437, la maison d'Autriche s'établit sur le trône impérial, et le gardera. La lutte, désormais, va s'engager entre les Habsbourg et les Jagellons. Près d'un siècle avant la France, c'est la Pologne qui a tenté de maintenir l'équilibre européen en entravant le développement de la puissance autrichienne, en retardant

la constitution de cet empire central qui devait être, depuis François Ier, l'objet principal des préoccupations de nos rois.

Je dirai plus loin quels principes supérieurs, à côté des rivalités purement politiques, mirent aux prises les deux dynasties des Habsbourg et des Jagellons. Mais il importe de se rappeler, dès maintenant, qu'elles incarnaient deux systèmes radicalement opposés. Par l'électivité du trône la Pologne représentait un type moderne de monarchie constitutionnelle. Par la rigueur du droit dynastique, la maison d'Autriche représentait les tendances absolutistes. Liberté, étatisme, c'était bien là, encore, l'antagonisme des Slaves et des Germains, le heurt de deux races et de deux âmes.

Ainsi s'expliquent les luttes dont la Hongrie et la Bohême furent l'enjeu pendant plus d'un siècle. Vers quel système graviteraient-elles ? On les voit tendre les mains vers la Pologne, protectrice des nationalités, jusqu'au jour où elles finiront par succomber, perdant leurs libertés publiques et les diètes qui en étaient la garantie.

Deux fois, la Bohême offrit la couronne à Ladislas Jagellon, en 1402 et 1422. Il refusa. La Hongrie fit de même ; il refusa encore. Nulle nation n'a été moins envahissante que la Pologne, et d'une politique plus désintéressée. Et cependant, malgré ce désintéressement, son influence, de 1440 à 1526, domina ces deux royaumes et les préserva de la mainmise impériale. La Bohême, ayant pour roi l'empereur Albert d'Autriche, appela Casimir, fils du roi de Pologne Ladislas VI. A la mort d'Albert, la Hongrie à son tour se donna à Casimir. Après Podiebrad, c'est encore un Jagellon que la nation bohême demanda, Ladislas, fils de Casimir III (1471). Et le même Ladislas, dix-neuf ans plus tard, allait recevoir en Hongrie la succession de Mathias Corvin.

L'échec de l'impérialisme autrichien, à la fin du xve siècle, était donc complet. L'empereur Frédéric III voyait avec un extrême dépit la réunion des couronnes de Bohême et de Hongrie sur la tête d'un Jagellon. Et alors surgit en son esprit une idée, une idée d'avenir. Comme les Teutoniques avaient cherché, pour abattre la Pologne, à nouer des intelligences avec les barbares de l'est, de même Frédéric envoya une ambassade à Ivan III, tsar de Moscovie. Un traité d'alliance était signé en 1491. Vassili, successeur d'Ivan, traite à nouveau, et reçoit des armes. Mieux que cela, en mai 1514, Georges Pamer, ambassadeur de l'Empire, vient à Moscou jeter les bases d'un projet de partage de la Pologne, en vertu duquel les provinces prussiennes reviendraient à Maximilien et la Lithuanie à Vassili.

N'est-ce pas ici que commence la grande tragédie de Pologne ? L'idée fatale est née. Germains et Moscovites s'associeront, ligueront leurs convoitises sur un pays qui a le tort d'être le protecteur des nationalités menacées et de représenter la liberté. L'absolutisme tend la main à l'autocratie.

A quoi a-t-il tenu que cette infâme conjuration d'appétits n'arrivât à ses fins dès le XVIe siècle ? A quoi a-t-il tenu qu'un grand foyer d'humanité et de liberté ne se trouvât étouffé à l'est de l'Europe au moment même où la Renaissance jetait son éclat sur le continent ? C'est que la Pologne eut la force de résister. Les trois cents belles pièces de canons que Maximilien, traître à la civilisation, fit fondre pour les armées moscovites, ne les sauvèrent point du désastre. Elles furent rudement taillées en pièces à Orsza (1514). L'affaire était remise à trois siècles. Catherine II et Marie-Thérèse s'y prendront mieux.

Maximilien Ier fut évidemment désolé que ses honnêtes compères de Moscou, égorgeurs célèbres, ne fussent pas en état de venir assainir la Pologne. Il changea donc de tactique. Faute de pouvoir exterminer les Jagellons, il fit avec eux des mariages. Et les Jagellons, par malheur, furent bien obligés de s'y résigner. Harcelés par les Turcs, par les Tatars, menacés du nouveau et terrible danger moscovite, ils crurent prudent et nécessaire de consolider leurs positions vers l'Ouest et le sud-ouest. En 1515, leur politique, subitement, tourne. Ladislas, fils de Casimir III, était, comme on l'a vu, roi de Bohême et de Hongrie. Sa fille, Anne, épouse Ferdinand, petit-ils de l'Empereur. Ladislas, en mourant, laissa un fils, Louis II. Héritier des traditions de sa famille, Louis II marche contre les Turcs et périt en 1526 à Mohacz. Sans cet événement funeste, Bohême et Hongrie auraient sans doute continué à figurer dans le patrimoine des Jagellons. Une autre Pologne, d'esprit semblable, se serait constituée à côté de la première. La situation de l'Europe centrale en eût pu être radicalement modifiée. Mais Louis II mort, Ferdinand hérite de la Bohême et de la Hongrie ; leur indépendance était à jamais perdue.

La maison d'Autriche n'en resta pas sur ce beau succès. Elle voulait mieux, absorber la Pologne elle-même. Deux archiduchesses, filles de Ferdinand, épousèrent Sigismond-Auguste. Au second mariage, en 1553, on essaya même d'introduire cette condition que si le roi mourait sans enfants son successeur serait choisi dans la maison d'Autriche. Quand Sigismond-Auguste mourut et que le trône, à l'extinction de la dynastie jagellonienne, devint complètement électif, les intrigues autrichiennes se multiplièrent. L'archiduc Ernest, en 1572, se porta candidat au trône de Pologne. Il avait un concurrent, Henri de Valois. Que venait faire ce prince français ? Mettre en échec, s'il se pouvait, les Habsbourg. Trop tard. L'Occident n'avait pas su comprendre à temps l'œuvre de la Pologne. Elle avait défendu, pied à pied, les libertés de l'Europe centrale. Elle avait fait contrepoids à la maison d'Autriche, aussi longtemps qu'elle avait pu. Personne ne l'y avait aidée. Et maintenant que les Habsbourg, malgré tout, débordaient, c'était assez qu'elle les eût contenus pendant un siècle. Il lui fallait sauver sa propre existence, se retourner ailleurs, vers d'autres dangers et d'autres devoirs.

Ces dangers, c'étaient les menaces de la Moscovie. Ces devoirs c'était de mettre l'Occident à l'abri d'une force jeune, brutale qui commençait à remuer et à prendre conscience d'elle-même.

On a reproché plus d'une fois à la Pologne de s'être trop avancée vers l'est. Ceux qui la jetèrent de ce côté y étaient obligés par des nécessités d'ordre à la fois politique et moral. Ils ne pouvaient toujours faire front de tous les côtés à la fois. Quel avait été le résultat des invasions tatares du XIII[e] siècle ? Une énorme poussée germanique sous forme de colonisation. Aux prises avec Ruthènes et Lithuaniens, Casimir le Grand jugera opportun de faire des concessions aux Teutoniques et d'abandonner la Silésie à la Bohême. C'est précisément le destin tragique de ce pays d'avoir dû se maintenir, par des miracles d'adresse, dans un équilibre perpétuellement instable. En vertu de ces nécessités, quand le péril moscovite grandit, les Jagellons sont obligés de se délester du côté de l'Autriche, en concluant des accords avec elle. Ils vont ramasser leurs énergies du côté de l'Orient.

Avant les invasions mongoles, la Russie de Kiew s'était trouvée déjà en contact et en hostilité avec la Pologne. Les Piast lui avaient fait rudement sentir leur force. Quand les Mongols eurent refoulé vers le nord les débris des principautés varègues, le contact fut à peu près perdu pour plusieurs siècles. Il devait être repris ailleurs, et dans d'autres conditions, du jour où se fonda le grand-duché de Moscou, en 3128.

Au nord-est de la Lithuanie prospéraient les riches républiques marchandes de Pskow et de Nowogród. Nowogród, au XIV[e] siècle, comptait plus de 200.000 habitants, et son territoire était immense. Pendant la domination des princes de Kiew, pendant les invasions mongoles, elle avait réussi à conserver ses libertés. L'apparition du grand-duché de Moscou était pour elle une menace directe : elle se mit sous la protection des grands-ducs de Lithuanie. Une fois la Lithuanie fondue dans la Pologne, ce sont les Jagellons qui devinrent ses protecteurs. Ivan III, le premier tsar *Terrible*, attaqua Nowogród au moment où Casimir IV, roi de Pologne, était engagé dans une guerre avec la Hongrie. Il y fit, sans que Casimir pût intervenir, d'abominables massacres, et la ruine de la république slave devait être consommée, en 1569-1570, par Ivan IV, le second *Terrible*.

Telle fut la première étape de la poussée moscovite vers l'ouest. Et c'est à ce moment, à la fin du XV[e] siècle, que la Pologne et la Moscovie se rencontrent. L'anéantissement de Pskow et de Nowogród faisait des grands-ducs de Moscou les voisins immédiats de la Lithuanie. La Pologne, fidèle à son système de pure défensive, essaya d'abord d'apprivoiser le barbare. Quand le roi Alexandre n'était encore que grand-duc de Lithuanie, il épousa la fille d'Ivan III. Peine perdue. Les Moscovites renouvelèrent en Lithuanie les ravages qui les avaient rendus maîtres des deux républiques

du Nord. Et c'est alors que la Pologne prit les armes et les brisa à Orsza. Ils étaient arrêtés pour un demi siècle.

L'ordre des Chevaliers Porte-Glaive, qui possédait la Livonie, l'Esthonie et la Courlande, avait eu à souffrir beaucoup de cette première ruée moscovite. Il se vit perdu lorsqu'Ivan IV, dans la seconde moitié du XVI[e] siècle, reprit les desseins de son aïeul. Ivan lança sur les terres de l'Ordre d'horribles bandes tatares et tcherkesses, qui renouvelèrent les équipées sanglantes d'autrefois. Et les Porte-Glaive firent alors ce qu'avaient fait Pskow et Nowogród. Ils se tournèrent vers la généreuse Pologne, et se donnèrent à elle (1561). On vit là, d'ailleurs, se reproduire la même trahison et le même scandale qu'une monarchie chrétienne avait commis. De même que Frédéric III et Maximilien I[er], empereurs, s'étaient alliés à la Moscovie contre la Pologne, de même on vit le roi de Suède, Erick, s'allier avec Ivan IV, pour de misérables intérêts en Esthonie, contre les défenseurs des Porte-Glaive. Il apparaît assez, par ces faits, que dans la mêlée des convoitises la Pologne était seule capable de se hausser jusqu'à des vues généreuses, qu'elle seule comprenait les dangers du despotisme asiatique. Lorsque Etienne Batori, par ses victoires, tiendra dans ses mains le sort du grand-duché de Moscou, c'est un émissaire du pape, le jésuite Possevin qui viendra sauver Ivan IV. Ivan IV avait promis que la Moscovie abandonnerait l'orthodoxie ! Les chevaliers de l'Occident avaient accouru, jadis à côté des Teutoniques pour combattre la Pologne. Maintenant c'était le pape qui arrachait à la justice de Batori les ravageurs de Nowogród et de Lithuanie. Protégée, encouragée par les diverses propositions d'alliances qui venaient la solliciter, cette puissance, peu à peu, s'accrut, devint formidable, sans qu'aucun, hors la Pologne, en prît ombrage. Pierre le Grand, choyé par l'Occident, en était encore à faire fouetter ses popes quand il rêvait déjà d'imposer à la Pologne les bienfaits de la civilisation russe. Ses successeurs allaient avoir plus de chance que les Ivans. Et c'est parce que la Moscovie, dans l'indifférence générale, dévora la Pologne que les Parisiens virent les Cosaques en 1814.



En avons-nous fini avec ces péripéties de l'héroïsme et de l'apostolat polonais ? Où y a-t-il encore quelque cause à défendre ? Où faut-il arroser de sang quelque autre bon grain ? Les Othons, les Teutoniques, l'Autriche, la Moscovie, ces périls-là sont venus à leur heure, presque les uns après les autres. Mais en voici un qui fut, pour ainsi dire, de toutes les heures de cette histoire. Voici un ennemi qui se dressa pendant des siècles sur les frontières de la Pologne, et qu'elle combattit, s'il se peut, avec plus d'héroïsme, avec un esprit de sacrifice plus grande encore que tous les autres. Ici il ne s'agit plus de principes généraux d'ordre moral ou politique. Il s'agit de la vie même du christianisme, du sort de la civilisation,

menacée par les flots obstinés des Tatars et des Turcs. Contre ces barbares asiatiques, la Pologne eut un rôle d'honneur.

On a compté quatre vingt-onze invasions tatares. Nous représentons-nous ce que ce pouvait être que ces inondations de nomades féroces, qui tinrent si longtemps la Russie sous le joug, et qui dévastaient périodiquement les riches plaines de Podolie, d'Ukraine et de Volhynie ? Au XIIIe siècle, maîtres de la Russie, ils s'engagèrent dans le couloir de la vaste plaine qui s'étend de la Baltique aux Carpathes. La Pologne était sur leur chemin. La faiblesse d'un roi méprisé leur permit de ravager tout impunément, et de pousser jusqu'en Silésie. Ils n'avancèrent pas plus loin. Les Polonais, unis aux Bohêmes et aux Allemands, les défirent complètement à Lignica (1240). Cette journée de Lignica vaut Marathon et vaut Poitiers. Pourquoi n'a-t-elle pas la même gloire ? Cent batailles, qui sont fameuses, n'ont décidé que d'un trône ou d'une province. Lignica, à peine connu, a décidé de toute l'Europe.

Quarante ans plus tard, sous Leszek le Noir, les hordes mongoles revinrent, et incendièrent Cracovie. En se retirant, elles emmenaient 22.000 jeunes filles polonaises. C'est la sombre période de Pologne, celle où l'élément germanique domine, où les morcellements brisent et annulent la force de l'état. Le pays eût peut-être péri si l'instinct de conservation ne lui avait permis de se ressaisir. La Russie rouge, que Casimir le Grand annexa, fut une véritable marche organisée contre les Tatars. En 1344, il les battit à Lublin, et les refoula au-delà du Dniestr. Ils ne devaient pas cesser, néanmoins, d'être pour la Pologne méridionale un terrible fléau. Jean-Albert les défit en 1489, Glinski en 1506. Sigismond Ier eut l'idée d'organiser contre eux la milice des Cosaques. Ces Zaporogues dangereux, dont le génie de la Pologne savait ainsi tourner les instincts guerriers au profit de la civilisation, Catherine II devait leur envoyer des popes fanatiques pour les jeter sur la République expirante.

Les Tatars étaient les auxiliaires dociles d'un autre ennemi également redoutable, plus redoutable même, car il était organisé discipliné et méthodique. Les Turcs, dans la seconde moitié du XIVe siècle, mettaient le pied en Europe. Ils balayaient la péninsule des Balkans, écrasaient les Slaves du Danube à Kossowo, puis les croisés de l'Occident à Nicopolis. La Pologne se présenta. Elle avait vu venir à elle les Lithuaniens menacés par les Teutoniques, la Hongrie et la Bohême menacées par l'Autriche, la république de Nowogród menacée par le Moscovite. Elle vit de même les pays danubiens implorer son secours contre l'Ottoman. Dès avant Kossowo, la Moldavie se jetait dans ses bras et sollicitait sa suzeraineté. Peu après, la Valachie en faisait autant. Restait la Hongrie, directement exposée, elle aussi, aux atteintes de l'envahisseur. La Hongrie offrit à Ladislas VI la couronne de Saint-Etienne. Il l'accepta, par devoir. « Je ne la prends que pour mieux combattre les Turcs. » Entraînant derrière lui Polonais. Hongrois et Moldo-

Valaques, il traversa le Danube, les Balkans. Et il vint mourir héroïquement à Varna (1444).

La Moldavie, après ce désastre, tomba dans l'anarchie. Casimir IV, successeur de Ladislas VI, pour y rétablir l'ordre, proposa à la diète d'accueillir la demande qu'elle présentait, c'est-à-dire de l'incorporer au royaume. La diète refusa. Elle voulait faire de la Moldavie un boulevard, rien de plus. Cette générosité nouvelle de la Pologne ne tourna pas à son avantage. Dans la suite, la Moldavie se détacha d'elle plus d'une fois, et cette ingratitude lui valut de tomber finalement aux mains des Turcs.

Au commencement du XVIe siècle, le sultan Soliman remportait des succès retentissants. Tandis que l'Occident était absorbé par les affaires de France et d'Espagne, la Pologne veillait. On a conservé une lettre que Sigismond Ier, en 1524, adressait à François Ier pour lui demander son appui contre les Turcs et pour lui rappeler les grandes traditions de la solidarité chrétienne devant l'Infidèle François Ier n'entendit pas. Un nouveau Jagellon, alors, se sacrifia. Le petit-fils de Casimir IV, Louis II, était roi de Hongrie. Comme Ladislas VI avait fait trois quarts de siècle avant, il réunit des Polonais, des Moldaves et des Hongrois. Ce fut pour aller succomber à Mohacz (1526).

La Pologne, isolée devant le Croissant comme elle l'avait été devant l'Autriche, dut renoncer à la lutte. Elle conclut avec Soliman, en 1532, une paix définitive. Le vaincu, cependant, n'était pas du côté qu'on pouvait croire. Le vaincu, c'était le Turc, ravi de s'entendre avec le plus redoutable de ses ennemis. Mais il devait le retrouver ailleurs, plus d'une fois. Quand les Musulmans, vaincus à Chocim, changent le cours de leurs invasions définitivement brisées à l'est par les Polonais, quand ils envahissent la Hongrie et arrivent sous les murs de Vienne, la Pologne se précipite à sa rencontre du côté de l'Ouest. L'Empereur avait fui. Le suprême assaut de l'Islam se brisa contre la cuirasse de Sobieski (1683). La Turquie avait été tuée par la Pologne. Sa défaite de Vienne c'est le commencement du reflux. Elle inaugure l'ère qui devait affranchir de l'Ottoman la terre d'Europe et qui est en train de finir sous nos yeux, dans les Dardanelles.

Quand Ladislas VI vint périr à Varna, ce fut sur les instances du légat pontifical, le cardinal Césarini, qu'il se précipita à ce désastre. Quand Sobieski vint sauver Vienne, ce fut sur les instances d'un autre légat, le nonce Pallavicini. Le premier avait conclu une trêve avec les Turcs : il la rompit. Le second avait signé avec la Porte une paix très avantageuse pour son royaume : il la déchira. Par deux fois, dans des circonstances mémorables, la Pologne dédaigna ses intérêts propres et se sacrifia pour la Chrétienté. Par deux fois, au milieu de l'égoïsme général, le Saint-Siège trouva en elle sa suprême défense contre les Osmanlis.

Nous n'avons pas encore une idée assez complète de la « mission » que la Pologne assuma. Nous venons de la voir guerroyer de toutes parts. Nous avons regardé ses gestes. Il s'agit maintenant de regarder son âme. Qu'y avait-il sous cette cuirasse ?

Les pages précédentes, fort sommaires, n'ont fait que dégager les lignes générales de l'œuvre polonaise. Elle offre des caractéristiques vraiment singulières sur lesquelles il est indispensable de s'arrêter.

La modération de la Pologne forme un contraste inouï, au cours de l'histoire, avec la frénésie d'envahissement de l'Allemagne et de la Russie, pour ne pas parler des autres pays, dont la politique fut d'ordinaire subordonnée à des vues parfaitement positives et personnelles. Aucun esprit de conquête. Un historien contemporain, M. de Lipkowski, a pu écrire : « Pendant dix siècles de son histoire, la Pologne n'a pas fait une seule guerre de conquête, elle n'a pas gagné un pouce de terre par la force de ses armées, et toutes ses augmentations territoriales sont dues soit à une fusion libre et volontaire des pays qui ont demandé à être rattachés à la Pologne, soit à des mariages entre familles régnantes, soit enfin à l'heureuse issue d'une guerre qui a toujours été défensive. » De la part d'un pays naturellement pacifique et d'étendue médiocre, la chose serait concevable. De la part d'un peuple épris d'exploits guerriers, et dont les domaines s'étendirent de l'Ukraine à la Poméranie, elle est extraordinaire et à peu près invraisemblable. L'histoire du monde n'offre aucun exemple analogue.

En 1340, la Ruthénie rouge, ou duché de Halicz, à la mort de son prince Boleslas, revient à la Pologne. De quelle manière ? Casimir le Grand était le plus proche héritier de Boleslas, et au surplus les habitants du duché demandaient eux-mêmes leur incorporation. En 1386, la Lithuanie et la Ruthénie sont fondues avec le royaume par le mariage de Ladislas Jagellon et de la reine Hedwige. Scellée par le pacte de Horodlo pour la Lithuanie, par celui de Jedlin pour la Ruthénie, cette fusion volontaire est consacrée définitivement en 1569 par l'Union de Lublin. En 1460, le traité de Thorn arrachait aux Teutoniques la Prusse Orientale. Mais il faut dire que, exaspérés par la brutalité des Teutoniques, les seigneurs prussiens, les prélats, et les représentants de plus de cinquantes villes, réunis à Thorn en 1454, avaient envoyé à Casimir IV une députation pour le supplier d'annexer leur pays à la couronne polonaise. En 1561, c'est le Grand-Maître des Porte-Glaive, Gothard Kettler, qui vient offrir aux Jagellons la Livonie et la Courlande, menacées par les Moscovites.

Voilà de quelle manière la Pologne étendit son domaine et devint un des plus considérables royaumes qui fussent en Europe. Il est extrêmement remarquable qu'une quantité de populations aient spontanément recherché l'avantage de lui appartenir. Deux fois, Ladislas Jagellon refusa la couronne de Bohême. Deux fois,

en 1522 et en 1526, Sigismond Ier refusa celle de Suède. En 1450, la diète ne voulut pas annexer la Moldavie, qui s'offrait. En 1610, les boyards de la Moscovie vinrent chercher Ladislas, fils de Sigismond III, pour faire de lui un tsar : pour des motifs d'ordre religieux, il déclina cette proposition. Bien des peuples, apparemment, se seraient laissé griser par de telles aubaines, et n'eussent pas manqué les occasions.

Par quoi expliquer cette incomparable force d'attraction ? Par l'âme polonaise. C'est sa bonté qui subjugait. Son rayonnement, dans le chaos ténébreux de l'est européen, réchauffait les peuples, les fascinait. A l'époque où la Guerre de Cent ans désolait la France, puis à celle de Louis XI, puis au temps des guerres de religion, vivait et prospérait sur la Vistule une dynastie dont Mickiewicz, en toute vérité a pu dire : Durant deux siècles que régna cette dynastie, jamais on n'a accusé un Jagellon d'avoir commis aucun crime, aucune mauvaise action, dans un intérêt personnel ou dans un intérêt d'égoïsme dynastique. » C'est elle qui conçut et qui réalisa ce miracle, à l'aurore des temps modernes, de grouper sous un même chef librement, des nations diverses, et de leur conférer l'égalité dans l'autonomie. Quand tant d'états unifiaient, absorbaient, centralisaient à outrance et par la force, elle inventa le fédéralisme libéral.

Il faut lire, si l'on veut être édifié là-dessus, l'incomparable préambule du privilège d'Horodlo, qui définit l'esprit dans lequel a été accomplie l'union de la Pologne et de la Lithuanie. C'est, au commencement du XVe siècle, une charte de tolérance et de liberté comme le XIXe siècle seul, dans la suite, a pu en rédiger. Deux races, deux religions, se trouvaient là en présence. Elles se sont associées et fondues, sans se détruire. Il y eut des résistances ; de violences, point.

La Pologne n'a jamais été persécutrice de langues et de nationalités. Placée par la nature devant des problèmes d'une infinie complexité, ayant à concilier des aspirations contraires de races, de religions, d'intérêts, elle s'y prit d'une manière que les peuples contemporains lui peuvent envier et qu'ils doivent au moins admirer. Dans un seul cas, celui de la Ruthénie, elle paraît avoir dérogé aux constants principes de sa politique. Mais la Ruthénie était dans un état de civilisation très primitif, qui ne lui permettait pas d'arriver comme la Lithuanie à une organisation autonome. Dévastée complètement par les incursions tatares, elle avait besoin d'être repeuplée. Au reste, il faut observer que les Polonais, en ce pays même, furent si peu envahissants et destructeurs qu'au lieu d'assimiler ils se laissèrent assimiler notablement. Plusieurs millions d'entre eux, peu à peu, adoptèrent la langue et les mœurs de l'indigène.

Si tant de peuples gravitèrent autour de la Pologne, aspirant ou réussissant à partager ses destinées, la cause n'en était pas uniquement cette politique de tolérance et ce régime d'autonomie.

Ils subissaient aussi l'ascendant moral d'un pays qui, par ses institutions et son esprit public, représentait des idées fort supérieures à celles des puissances voisines. Deux peuples, à la fin du Moyen-Age, ont connu un sentiment patriotique analogue à celui des peuples modernes : c'est la France, et c'est la Pologne. Ces deux pays prirent conscience d'eux-mêmes, de ce qu'on pourrait appeler leur personnalité historique, dans des circonstances toutes semblables, la France par l'invasion anglaise, la Pologne par les dangers multiples et continus qui menaçaient ses frontières. Sienkiewizr ne s'est pas mépris en donnant aux héros de ses romans l'idée ou l'instinct très fort de la Patrie.

La Pologne est, en date, une des premières *nations* européennes. Cette conscience de soi eut des conséquences d'une importance capitale. Elle prit en main ses destinées. Elle limita la puissance monarchique, sous laquelle les autres peuples étaient courbés. Elle refusa de se soumettre aux hasards aveugles et périlleux du droit dynastique. On la voit, au Moyen-Age, tout en restant fidèle aux Piast, contrôler, rectifier les successions au trône. Elle en arrivera, au XVI[e] siècle, à l'électivité pure et simple, sans famille régnante. Le roi ne sera plus que *primus inter pares*. Et l'on aura ainsi, en pleine Europe de droit divin, ce spectacle étrange et unique d'une grande puissance démocratique et républicaine, avec des citoyens libres et égaux devant la loi. On vante l'Habeas Corpus anglais de 1679 comme la première charte de la liberté individuelle. On ignore que deux cent quarante-six ans plus tôt la Pologne s'était assuré ces garanties de la dignité humaine par la loi *Neminem captivatimus nisi jure victum*(1433).

Tout le système polonais, et de très bonne heure, était conçu en vue de la liberté. Il a établi une monarchie constitutionnelle comme on en verra fonctionner après la Révolution française. Il a rendu les charges de justice entièrement indépendantes et électives. Il a réalisé, à l'intérieur du royaume, une décentralisation à peu près complète, non seulement dans chaque province, mais dans chaque palatinat, dans chaque terre, dans chaque district. Chacune de ces parties avait plus que l'autonomie locale, elle jouissait des droits constitutifs de la souveraineté. La nation, par ses diètes, collaborait directement à la confection des lois et surveillait les actes du pouvoir exécutif. Voilà pourquoi, entre autres choses, aucune guerre polonaise n'a jamais eu un caractère dynastique ; toutes, par leur principe et par leur fin, ont été éminemment nationales.

On a reproché aux Polonais leur amour des phrases. C'est que leur régime politique les mettait à même d'en faire. Ils pouvaient, eux, imiter Cicéron. Ils avaient une tribune, la première qui ait été dressée après celles des républiques antiques. Ils avaient l'éloquence parlementaire, que l'Europe encore ignorait.

On sait de reste à quels résultats néfastes a conduit l'usage intempéré de ces admirables libertés dont la Pologne fit hardi-

ment l'expérience. Elle n'eut que le tort, peut-être, de les pratiquer avant que le reste del 'Europe, et particulièrement ses voisins fussent en état de les comprendre et de les respecter. En tous cas, elles expliquent le prestige considérable dont jouit jadis l'empire des Piast et des Jagellons aux yeux des petits peuples qui l'entouraient. Il se trouva naturellement, au xv[e] et au xvi[e] siècles, dans toute l'Europe de l'est, le défenseur, le refuge suprême des nationalités en péril. Hongrie et Bohême l'appellent contre les Habsbourg, Prusse et Lithuanie contre les Teutoniques, Nowogród contre les Moscovites, Moldavie contre l'Ottoman. Deux puissances au monde, et deux seulement, ont eu cette force de séduction pacifique et cette vertu civilisatrice, la Rome antique et la Pologne moderne.

Les spoliateurs de la Pologne trouvaient qu'elle avait ce qu'un ministre russe appelait des « façon de penser » dangereuses. Un autre fait notable, comme façon de penser, est la tolérance de la République en matière religieuse. Ici encore, on est déconcerté. La Pologne, très guerrière, n'a pas été conquérante. Très catholique, elle n'a pas été persécutrice. Cette bravoure, qui fut héroïque, n'a pas enlevé de provinces. Cette foi, qui fut exaltée, n'a pas écrasé d'autres fois. La chose est d'autant plus extraordinaire que la Pologne se trouvait postée aux frontières de la Chrétienté, qu'elle avait à subir le contact du paganisme, du schisme, de l'islamisme, et que ses croyances traditionnelles eussent dû, semble-t-il, s'exaspérer à ce contact comme il arriva, par exemple, pour l'Espagne en face des Maures. Et bien, non, loin de s'être montrée, dans sa religion, plus violente et plus fanatique que d'autres pays, la Pologne se montra incomparablement plus accommodante et généreuse.

Pendant le Moyen-Age, ses évêques et ses théologiens viennent à Rome plaider contre les méthodes d'extermination employées par les Teutoniques contre les païens de Prusse et de Lithuanie. Publiquement, au Concile de Constance, on voit se lever contre ces moines guerriers, au nom de la tolérance religieuse, Nicolas Traba, évêque de Gniezno, Jean Kropidlo, évêque de Cujavie, Jacques Goslawicki, évêque de Posen, et le castellan de Kalisz, Jean Tuliszkowski, envoyé spécial du roi Ladislas Jagellon. Et tandis que Goslawicki se faisait applaudir par de brillants discours sur la liberté de conscience, tandis que Traba obtenait un succès tel qu'on le considérait comme futur pape, le castellan Tuliszkowski révélait les vraies tendances de l'Ordre, digne précurseur du pangermanisme.

Les Juifs, universellement conspués, brûlés, chassés de partout, affluent en Pologne dès le xii[e] siècle. On les méprise, sans doute, mais on leur laisse leurs coutumes, leur langue, leur culte, et la liberté de leur négoce. Au xiv[e] siècle, Casimir le Grand étend sur eux les bénéfices du Statut de Wislica.

Un demi-siècle plus tard, tandis que l'Allemagne, maîtresse de la Bohême, y persécutait atrocement les Hussites, la Pologne

leur ouvrait ses portes, et au concile de Constance encore Venceslas Leszcrynski prenait la défense de Jean Huss.

Quand l'Europe entière sera ensanglantée de guerres religieuses, au milieu du pullulement des sectes hostiles, Sigismond-Auguste, roi de Pologne, dressera un monument de tolérance comme on n'en avait pas contemplé aux âges les plus pacifiques. On le voit établir et proclamer l'égalité de toutes les religions et de toutes les sectes sociniens, zwingliens, luthériens, frères bohêmes, calvinistes, grecs, et même musulmans. Okin peut prêcher publiquement ses théories à Cracovie. De toutes parts, les persécutés affluent sur la terre bénie de Pologne : « Si cette nouvelle doctrine est fausse, disait Sigismond-Auguste, du luthéranisme, elle disparaîtra, et nous n'en entendrons plus parler. Mais si elle a un fond de vérité, elle s'étendra et s'affirmera de génération en génération. » C'était le temps de la Saint-Barthélémy. Pas une goutte de sang ne coula en Pologne.

Si le pays, dans la suite, se départit de cette attitude, sans d'ailleurs en venir jamais aux violences des guerres de religion, la cause en fut dans l'influence de la Compagnie de Jésus et dans les interventions intéressées de l'étranger. Mais la Pologne polonaise, chevalier de la foi romaine, grand ennemi de l'Infidèle, s'est montrée miraculeusement indulgente à l'hérésie. « Je donnerais la moitié de ma vie, déclarait Jean Zamoyski, pour voir revenir au catholicisme ceux qui l'ont abandonné ; mais je la donnerais tout entière plutôt que de les y voir contraints par la violence. »

***

De tels mots font pénétrer jusqu'à l'âme de cette nation. Bonté toujours, il en faut revenir là. « D'autres furent aussi vaillants, d'autres furent plus grands peut-être ou plus exempts de faiblesse. Kosciuszko fut, entre tous, *éminemment bon.* » Ce jugement de Michelet juge plus qu'un homme, toute la race.

Les étrangers qui ont parcouru le pays au XVIIIe siècle ont été tous étonnés de la sécurité qui y régnait. Point de police, cependant. Presque jamais de procés criminels. « Les rôles de plusieurs tribunaux établissent que durant trente années on n'eut à y juger que des bohémiens ou des juifs, aucun Polonais. » C'était plus que de la culture, c'était de la civilisation, ce que les écrivains du vieux temps appelaient Humanitas.

Le mot était latin, comme la chose. La Pologne, défenseur du droit, des libertés politiques, de la tolérance, la Pologne batailleuse et libre eut cette mission encore de porter dans le nord les traditions les plus précieuses des peuples latins. Nouvelle surprise, et paradoxe nouveau. Perdue dans ses forêts millénaires et dans l'océan boueux de ses plaines, promontoire battu et rongé par les flots païens et asiatiques, vouée aux alertes perpétuelles, jetée au bout du monde entre les sombres Teutons et les hordes des steppes

la vieille Sarmatie, sur tout cela, lève les lumières de la Grèce et de Rome.

A l'origine de son histoire, ai-je dit, elle accueille moines et évêques de France et d'Italie. Fait d'une portée immense, et pour elle et pour le monde. La plupart des nations slaves, Serbie, Bulgarie, Russie, avaient reçu leur foi chrétienne de l'Eglise d'Orient. Elles devaient ainsi, nécessairement, se développer sous l'influence de la civilisation byzantine. La Pologne, elle, reçut sa foi de l'Occident, et dès lors, par delà l'Allemagne et la Bohême, elle se trouva, face à l'Orient, le dernier représentant de la grande civilisation romaine. Elle fut la *Marche latine de l'Est*.

Quand on visite le trésor de la cathédrale, à Cracovie, on est surpris de rencontrer un beau travail français, une cassette en ivoire sculpté à monture d'argent. Si l'on s'approche pour examiner le détail des sculptures, on trouve, sur le couvercle, les légendes du Châteqau d'amour, les histoires de Pyrame et Tisbé, de Lancelot, de Gauvain, de Tristan et d'Yseult. Ce bijou, apporté sans doute en Pologne par la reine Hedwige, n'est-il pas comme le symbole aimable des affinités qui, depuis le Moyen-Age, ont relié cette terre lointaine à l'âme occidentale ? Le fait est que, dès avant l'époque d'Hedwige, les étudiants polonais venaient suivre les cours des universités françaises et italiennes. Mais la lutte contre les Germains et contre les Tâtars ne permit pas le développement régulier de cette culture. Le XII[e] et le XIII[e] siècles, en raison de ces dangers extérieurs marquent un temps d'arrêt, quoiqu'on y rencontre des hommes comme Mathieu Cholewa, Gallus, Kadlubek, comme Ciołek, qui créa la science de la perspective, ou comme ce Martinus Polonus dont l'*Histoire Universelle* fut connue de toute l'Europe.

Quand la Pologne, avec le XIV[e] siècle, retrouva son équilibre et son unité, elle se reprit avec ardeur à cultiver les arts et les lettres. Par la Hongrie, où régnait une dynastie d'Anjou, par la Bohême, qui avait pour roi l'empereur Charles IV grand ami des choses de l'esprit, un souffle vivifiant de civilisation occidentale pénétra la Pologne de Casimir le Grand. C'est lui qui, en 1364, sur le modèle des universités de Paris et d'Italie, créa l'Université de Cracovie, la seconde de l'Europe orientale. La première, celle de Prague, ne datait que de 1348.

Du Concile de Bâle et de celui de Constance, où ils jouèrent un rôle remarquable, les Polonais rapportèrent comme un premier parfum d'humanisme. Eneas Sylvius, le futur Pie II, admire Sbigniew Olésnicki et entretient avec lui une correspondance littéraire. Grégoire de Sanok, qui mourra en 1477 sur le siège archiépiscopal de Lwów, combat la scolastique et commente Virgile dans ses cours publics de Cracovie.

Dès ce moment, et bien avant la France, notons-le, la tradition humaniste est créée en Pologne. Elle l'est, notons-le encore, par le clergé. Les évêques, loin de combattre l'amour de l'antiquité, travaillent à le développer. Tel ce Tomicki, évêque de Cracovie,

protecteur de l'Université, et qui lui rendit d'immenses services. Tel cet Erasme Ciolek, évêque de Plock, qui attire à lui des savants italiens et espagnols, constituant sur la Vistule une sorte d'Académie latino-slave. Dès le xve siécle, encouragés par ces dispositions, de fameux maîtres étrangers venaient à Cracovie pour enseigner, et parfois pour apprendre : Philelf, Corvinus, Celtes, les deux Sommerfeld, Rodolphe Agricola le jeune, Libanus, et vingt autres. L'Université des Jagellons était connue dans toute l'Europe. Elle était célèbre principalement par ses mathématiciens, ses astronomes et ses naturalistes.

Quand on étudie d'un peu près l'humanisme polonais, — et l'histoire complète mériterait d'en être écrite, — on est frappé de la haute estime en laquelle il a été tenu par les représentants les plus qualifiés de la culture européenne de l'époque. Erasme a entretenu des rapports actifs avec de nombreux Polonais, tels que les évêques de Cracovie Tomicki et Zebrzydowski. Juste-Lipse, Amatus, Les Manuce, Muret ont célébré à l'envie les lumières de la République. Muret estime que la Pologne et l'Italie sont les deux nations les plus polies de son temps. C'est déjà bien. Il va plus loin encore : « Quelle est, dit-il, entre ces deux nations, celle qui mérite qu'on la loue davantage sous le rapport des sciences et des arts ? Sont-ce les Italiens dont la centième partie à peine étudie le latin et le grec et montre quelque goût pour les sciences, ou les Polonais, dont un grand nombre connaît parfaitement les deux langues et qui paraissent animés d'une telle ardeur pour les sciences qu'ils y consacrent leur vie entière ? » Il y a sans doute ici exagération et flatterie. Le jugement n'en est pas moins significatif. Il correspond à peu près à l'opinion qu'on retrouve généralement dans les témoignages du temps.

Les ambassades polonaises, dans les différentes cours d'Europe, frappaient autant par la culture et la politesse de leurs membres que par la somptuosité pittoresque de leur équipage. Elles avaient fait à leur pays la réputation d'un royaume privilégié par sa richesse et ses lumières. On s'imaginait que là-bas, du roi au dernier goujat, tout le monde parlait comme Cicéron. Et l'on colportait avec ébahissement l'anecdote de l'empereur Ferdinand s'entretenant en latin avec le cocher de l'archevêque de Gniezno (1).

(1) Qu'on me permette, entre cent autres faits, de rappeler ces lignes qu'écrivait le président de Thou à propos des gentilshommes polonais qui vinrent, en 1573, offrir la couronne de Pologne à Henri de Valois : « Ce qu'on remarqua le plus, ce fut leur facilité de s'énoncer en latin, en français, en allemand ou en italien ; ces quatre langues leur étaient aussi familières que la langue de leur pays. Il ne se trouva à la cour que deux hommes de condition qui purent leur répondre en latin : le baron de Milhau et le marquis de Castelnau Maurissière ; ils avaient été mandés exprès pour soutenir, en ce point, l'honneur de la noblesse française, qui rougit alors de son ignorance... Les Polonais parlaient notre langue avec tant de pureté qu'on les eût plutôt pris pour des hommes élevés sur les bords de la Seine et de la Loire que pour des habitants des contrees qu'arrosent la Vistule et le Dnieper, ce qui fit grande honte à nos courtisans qui ne savaient rien. »

Il est de fait qu'aucune civilisation européenne, je dis aucune, n'a été plus proprement latine, plus purement romaine que celle-là. Les institutions polonaises, la jurisprudence, l'enseignement, la poésie, tout est pénétré, à un degré incroyable, d'esprit latin. On essaie de modeler la vie publique à l'image de la république romaine, et l'on rivalise avec Horace. Les plus grands poètes latins modernes sont nés dans le pays des Jagellons. Janicki, Sarbiewski, Krzycki, reçoivent du pape la couronne poétique et deviennent des auteurs classiques. On lit encore Sarbiewski, aujourd'hui, dans les écoles d'Angleterre.

On se tromperait fort à imaginer, d'après cela, que la Pologne ait sottement plaqué la civilisation latine. Tout atteste, au contraire, qu'en se prêtant à l'influence de l'antiquité classique elle interpréta ces influences, — en tenant compte de maladresses inévitables, — dans le sens bien moderne de la Renaissance. Nul pays ne se tourna avec plus d'enthousiasme vers le foyer italien dont toute l'Europe était réchauffée. Il faut lire les élégies de Janicki pour sentir toute la ferveur de cet amour. Janicki, comme tant d'autres, était un de ces jeunes gens auxquels la protection de quelque riche Mécène avait permis d'entreprendre le grand voyage rêvé en terre italienne. Ils affluaient dans les universités de Padoue, de Rome, de Bologne. Leurs camarades italiens les aimaient plus que les autres étrangers. « I luoghi son ben lontani, ma gli animi sono vicini », dit Guarini, qui fut avec eux sur les bancs de l'université. Le Tasse, qui fut condisciple de Stanislas Tarnowski, consacre une stance à son éloge dans son poème de *Rinaldo*.

Les Polonais se pressent autour de la chaire des grands philologues, comme Bonamico, Robortello, Riccoboni, Sigonio. Et ces maîtres ont pour eux une prédilection singulière. Bonamico se fait le garde-malade du pauvre Janicki. Sigonio collabore avec André Patrice Nidecki pour le recueil des fragments de Cicéron. Je prends des faits au hasard, ils abondent. J'en voudrais, quelque jour, dans un ouvrage particulier, donner l'histoire un peu détaillée. Les rapports de l'Italie et de la Pologne, exceptionnellement actifs, sont un bel épisode de la Renaissance. En ce temps-là, tout Polonais cultivé connaissait l'italien. Une Sforza, Bona, a été reine de Pologne, épouse de Sigismond Ier. C'est à Padoue que le grand poète Kochanowski, plus tard ami de Ronsard, vient prendre conscience de son génie. C'est à Bologne que Hosius sera reçu docteur en droit ; Kromer le sera à Rome et Stanislas Karnkowski à Pérouse. Des générations de Polonais sont venus apprendre le droit dans les universités de la péninsule, pour s'en aller ensuite, dans leur pays, peupler l'administration, la politique et la diplomatie.

Ce n'est pas le lieu de présenter une histoire des sciences et des arts polonais. Mais il faut bien rappeler que Ciolek (Vitellio), venu vers 1230 à la cour d'Innocent V, écrivit le premier traité de perspective ; que le plus grand botaniste du XVIe siècle est Melchior Guilandinus, de Malborg ou de Kœnigsberg ; que Fallope trouve

ses meilleurs disciples parmi les Polonais ; que Joseph Strus, traducteur illustre de Gallien, enseigna la médecine à Padoue, fut appelée par Philippe II, et comblé de présents par le sultan Soliman qu'il avait guéri; que Martin d'Olkusz, professeur de mathématiques à l'Université de Cracovie, fut le véritable auteur de la réforme du calendrier ; qu'enfin le fondateur de l'astronomie moderne, une des gloires de la science humaine, Copernic, fut élève de Cracovie avant de devenir professeur dans une chaire italienne.

Je sais tout ce que ces énumérations rapides ont d'insuffisant. Puissent-elles au moins donner le sentiment que l'activité de la Pologne, dans tous les domaines, fut remarquable, et que cette activité demeura en étroite collaboration avec le développement de la pensée occidentale. Il vaudrait la peine, pareillement, d'étudier l'histoire des arts en terre polonaise, depuis le temps des influences tchèques et germaniques jusqu'à celui des influences françaises et italiennes. La capitale polonaise, par sa situation, s'est trouvée pendant de longs siècles un confluent extrêmement curieux d'idées et de formes d'art. Ses marchands circulaient de l'Orient et de Hongrie vers Thorn, Dantzig, Bruges, et parfois poussaient jusqu'en Angleterre. Et leurs bateaux rapportaient les draps flamands, les draps anglais, les fruits, les œuvres d'art. De Hollande, de Flandre, de Nuremberg, de Prague, de Ferrare, de partout, les Polonais ont reçu leurs inspirations et le luxe de la beauté. Architectes, sculpteurs, orfèvres, peintres, au temps de la Renaissance, abondent à Cracovie, s'y organisent en confréries. Et c'est Berecci, Nicolas de Castiglione, Francesco di Lori, Caraglio, florentins, padouans, siennois, romains. Ils dressent des mausolées, érigent la Chapelle Sigismond, perle de la Renaissance septentrionale, décorent les maisons privées et les églises. Les rois ont leurs peintres italiens, leurs maîtres de chapelle italiens, leurs acteurs italiens, qui jouent des opéras italiens, à moins que ce soit des tragédies françaises. Tous les mémoires qui nous parlent de la Pologne, du XVIe siècle à la catastrophe finale, s'émerveillent d'une civilisation que l'on ne connaissait guère mieux que nous ne la connaissons aujourd'hui.

***

Que fût-elle devenue, cette civilisation, sans les terribles nécessités auxquelles il fallut bien faire face ? Son développement avait été retardé, au XIIe et au XIIIe siècle, par le germanisme et les Tatars. Un phénomène analogue se produisit au XVIIe siècle, du fait des Moscovites, des Suédois, des Tatars, des Cosaques, qui incendiaient les bibliothèques et les écoles. En particulier, le contact forcé et prolongé avec les Asiatiques eut pour résultat de déterminer en Pologne une régression des influences occidentales. A certains égards, la civilisation du XVIIe siècle y est inférieure à celle du XVe et du XVIe. Le rococo, le macaronisme et la démagogie nous

portent loin de cette admirable et rayonnante République des derniers Jagellons. C'est que l'Occident ne fournit plus à la Pologne que ses Jésuites et ses princes étrangers, au moment même où grandit terriblement le péril moscovite et la puissance suédoise. Un déséquilibre se produit. La Pologne est perdue. La politique aura raison de sa culture. Mieux encore, sa culture sera la raison première de sa destruction.

Il n'est aucunement paradoxal de soutenir que la Pologne est morte d'une civilisation prématurée. Son âge d'or vint trop tôt Elle avait conquis, dès le XVIe siècle, dans l'ordre politique, ce que l'Angleterre n'obtint qu'à la fin du XVIIe, la France sous la Révolution, et ce que plusieurs états n'ont pas encore. Elle était passionnée de liberté, d'art et de beau langage, à un degré qu'ignoraient les pays voisins. Or, un certain degré de civilisation affaiblit et désarme, parce qu'il isole. La France d'aujourd'hui est en tête de la civilisation, elle n'a pas la primauté politique. Elle a failli, hier, sombrer dans le pacifisme, adhérant trop tôt à des vérités qui sont seulement pour demain. Ce danger qui a menacé la France du XXe siècle, la Pologne y a succombé. Elle aussi, cultivée, généreuse, confiante, sans armes, elle se disait qu'on ne l'attaquerait pas parce qu'elle ne voulait attaquer personne. Mais elle était guettée par des ambitions jeunes et dégagées de tout scrupule. Il n'y avait, à aucun degré, simultanéité, concordance de développement moral et intellectuel entre la Pologne et ses voisins. Son avance lui a été fatale. Les historiens qui ont prétendu, tout à l'inverse, qu'elle avait dû sa perte à sa civilisation retardataire et rétrograde, se sont étrangement mépris ou ont obéi à des mobiles de partialité politique.

Le 25 juillet 1794, le ministre russe Bezborodko écrivait à Repnin : « Les Polonais ont des façons de penser dont on peut redouter la contagion. L'émancipation des serfs et autres choses semblables provoqueraient peut-être une agitation de nos masses rurales. Ces considérations ont décidé la perte de la Pologne et son démembrement. » L'histoire se répétait. Les Habsbourg, au XVIe siècle, effrayés de la puissance d'attraction des libertés polonaises, avaient invoqué le secours des Ivans et des Vassili. Au XVIIIe siècle, tous se trouvaient d'accord pour anéantir la Pologne à cause de ses « façons de penser ».

Hélas ! L'histoire se répétait encore d'une autre manière. On avait vu jadis des chevaliers français, attirés par les Teutoniques, croiser le fer avec les Chevaliers de Pologne. Et l'on vit, au moment suprême, les hommes de la Révolution abandonner cette Pologne à son sort parce qu'ils la jugeaient aristocrate. Ils n'avaient pas lu sa Constitution du 3 mai !

On a souvent dit que les partages de la Pologne sauvèrent la France. Oui, mais on devrait ajouter qu'ils la perdirent. Depuis plusieurs siècles, par instinct, elle avait trouvé dans la grande république slave un appui naturel du côté de l'Europe orientale.

Elle avait fait triompher au XVIe siècle la candidature d'Henri de Valois contre celle d'un archiduc. Elle avait, au XVIIe, marié à deux de ses rois Marie-Louise de Nevers, et failli voir un Condé sur le trône de Varsovie. Au XVIIIe, elle s'était fait de Stanislas Leszczynski une créature. Vienne et Pétersbourg le détrônèrent. Frédéric II disait que tant que la Pologne existerait, la Prusse ne pourrait pas exister. Frédéric II avait raison. Il était le légataire des Teutoniques. Quand il excita ses voisins de Moscovie et d'Autriche au point de les déterminer finalement au dépeçage, la besogne sauva la France, pour un moment, en détournant les convoitises des spoliateurs, mais elle créa entre eux, désormais, une redoutable solidarité d'intérêts.

A travers toutes les aventures des alliances, des traités, des guerres de la Révolution et de l'Empire, cette solidarité, plus ou moins manifeste, demeure. Le sens supérieur de la politique de Napoléon, dont on a dit tant de mal, n'est-il pas d'avoir voulu la briser ? C'est *contre la Prusse*, grande instigatrice des partages, qu'il a voulu restaurer la Pologne. Malheureusement, il voulut en même temps que ce fût *avec la Russie*, et il s'acharna à ce rêve, de Tilsit à 1812, contre toute chance de succès. Ses ennemis, avérés ou sournois, qu'était-ce autre chose que les ennemis mêmes de la Pologne ? Et de fait, c'est bien des partages que sont sortis Leipsig, Waterloo, et la Sainte-Alliance, et la revanche prussienne de 1870, et les monstruosités du pangermanisme contemporain. En 1815, jetant un regard sur les calamités qui avaient désolé l'Europe depuis la destruction de la Pologne, lord Grey écrivait à Kosciuszko : « Il ne peut exister aucune sécurité réelle contre le retour de ces dangers si la Pologne demeure exclue de la délivrance générale. »

La Pologne n'a pas été délivrée, mais elle va l'être. Ce que la Justice n'a pas su lui donner, la force des choses le lui rendra. Depuis Ostroróg au XVe siècle jusqu'à Mickiewicz dans ses cours du Collège de France, jusqu'à M. Roman Dmowski dans sa *Question Polonaise*, elle a toujours pensé que sa mission principale était de contenir dans l'Europe orientale le débordement de la force germanique. Elle s'y est appliquée avec une énergie constante et inlassable. La catastrophe d'aujourd'hui atteste qu'elle avait raison, qu'elle a rendu en cela un immense service, et que sa destruction a été une immense faute. Pendant des siècles, tout en tenant les Germains en respect, elle a assumé la tâche infiniment délicate d'équilibrer, de composer des forces rivales sur les confins de l'Occident et de l'Orient, du christianisme et du paganisme, de l'orthodoxie et de la confession romaine, du germanisme et du slavisme. Elle mit à cette tâche tout son génie de douceur et d'humanité. Elle sut assimiler, associer, juxtaposer, sans engloutir et sans briser. Le hakatisme, les pogroms, la persécution des Uniates, le ruthénisme, et autres choses semblables, nous ont fait voir ce qui manquait quand la Pologne n'a plus été.

Elle est prête à reprendre son rôle. Car entre toutes les merveilles dont l'histoire de Pologne nous offre le spectacle, celle-là est la plus déconcertante : la Pologne n'a jamais été plus vivante que depuis son démembrement. On ignore les trésors de sa littérature romantique et contemporaine, et son activité dans tous les domaines. La plasticité de la race, sa force réactive, ses énergies de défense, sont demeurées étonnamment jeunes. Le relèvement polonais après le premier partage atteste la richesse de ce fond, à laquelle je ne vois rien à comparer si ce n'est celle du génie français. Voici une dizaine d'années, la société *Macierr Polska*, autorisée par le gouvernement russe, a su, en moins de vingt ou trente mois, fonder mille écoles primaires, créer des séminaires d'instituteurs, organiser des bibliothèques, entreprendre des éditions. Les sauvageries du hakatisme prussien ont torturé la race, elles ne l'ont pas atteinte. En Silésie, en Prusse, en Posnanie, la propriété foncière polonaise, en dépit des férocités législatives, n'a pas diminué ; et quant au patriotisme, il n'a fait que se développer. En 1900, deux millions et demi d'habitants s'y déclaraient Polonais ; en 1911, ils étaient quatre millions. L'Allemagne a dû reconnaître son impuissance à refouler le polonisme. Meurtris et martyrisés, les descendants des vainqueurs de Grunwald et du Champ des Chiens continuent à faire front contre la barbarie tudesque.

Que l'on rende à la Pologne ses terres et ses libertés. Elle saura en user, pour elle, c'est-à-dire pour nous. La malédiction qui pèse sur l'Europe sera levée. On savait hier que le démembrement de la Pologne était le plus grand crime de l'histoire ; on sait aujourd'hui qu'il en fut la plus grande faute. La leçon des événements a fait comprendre à la Russie qu'elle avait travaillé contre elle-même en se laissant entraîner par le mauvais génie de la Prusse à consommer la ruine de sa sœur slave. Ce qu'Alexandre Ier, malgré ses désirs, n'a pas pu faire au Congrès de Vienne, Nicolas II va le réaliser au Congrès des Nationalités. En reconnaissant l'erreur de ses aïeux, et en la réparant généreusement, il servira la cause de son empire et celle du monde. La Pologne, demain, selon le mot de M. Ernest Denis, « reprendra sur l'Oder son rôle de grand garde de la Slavie contre le germanisme. »

Henri Grappin.

Lord Eversley sur les partages de la Pologne

La Revue de Pologne est heureuse de pouvoir saluer ici la noble figure de lord Eversley, homme d'Etat et écrivain remarquable, doyen d'âge des amis de la Pologne.

Lord Eversley n'est pas un historien. Il est un vieux parlementaire, mieux connu sous le nom de John Shaw Lefèvre, sous lequel il devint membre du Parlement britannique il y a plus de cinquante années, en 1863, quand la question polonaise était à l'ordre du jour.

Depuis ce temps il a gagné une vaste expérience politique en participant à beaucoup de Commissions parlementaires et en occupant de hauts emplois du gouvernement. Déjà, en 1856, il servait l'amirauté comme *civil lord of the Admiralty ;* en 1858, il négociait une convention sur le droit de pêche avec le gouvernement français ; en 1868, il obtint du parlement le vote sur le conflit causé avec les Etats-Unis par les opérations du vapeur *Alabama.* Il devint secrétaire du *Board of Trade* en 1868, sous-secrétaire du *Home Office* en 1871, secrétaire de l'amirauté en 1871, ministre des Postes en 1883, membre du cabinet de Gladstone en 1892, président du *Local Governement Board* en 1894, et président de beaucoup de Comités de la Chambre durant sa longue carrière parlementaire. Agé maintenant de 83 ans, il trouve encore l'énergie, pendant la guerre, de traiter, avec une vive clarté et en s'aidant de documents inédits conservés dans le ministère anglais des Affaires étrangères, une question de la plus haute importance pour la paix durable, que tout le monde désire, la question des partages de la Pologne.

Il se plaint dans sa préface, que les historiens anglais (et les autres d'autant plus) n'ont pas assez apprécié l'influence de la révolution polonaise de 1794 sur le succès de la révolution française. Il donne à un de ses chapitres le titre : *Comment la Pologne a sauvé la France* (p. 145-173) et il explique en détail les circonstances qui permirent à la République française toute récente de triompher de la coalition de la Prusse, de l'Autriche et de l'Angleterre à Valmy et, plus tard, à Jemmapes, Hondschoten, Wattignies et Fleurus.

C'est que ni la Prusse, ni l'Autriche ne pouvaient employer toutes leurs forces, ayant besoin de leurs armées pour exécuter l'attentat contre la Pologne et aider la Russie à supprimer la résistance de Kosciuszko.

Le livre de lord Eversley est d'une clarté parfaite et il ne contient que des inexactitudes insignifiantes, comme, par exemple, sa supposition, que Kosciuszko vivait en exil à Fontainebleau depuis que le tsar Paul l'avait libéré de sa prison. On voit l'esprit aiguisé

du vieux parlementaire qui sait distinguer ce qui est essentiel et présenter les personnages et leurs actions avec une vigueur admirable. Il fournit au lecteur aussi les cartes nécessaires à la compréhension des événements et les portraits des principaux personnages : Catherine, Frédéric, Stanislas, le dernier roi de Pologne, Kosciuszko, le premier dictateur d'une révolution polonaise, Frédéric-Guillaume et Alexandre Ier.

Lord Eversley nous montre l'odieuse campagne de calomnie qu'on a menée contre la prétendue anarchie polonaise pour justifier les partages. Cette méthode, devenue fameuse après la violation de la neutralité belge en 1914, a été pratiquée par la Prusse et par ses savants depuis le XVIIIe siècle vis-à-vis de la Pologne.

L'agression de la Pologne par ses trois voisins n'était justifiée par rien et elle violait des traités solennellement conclus. Elle était uniquement motivée par l'esprit de rapine du roi de Prusse qui, en 1660, avait déjà volé la Prusse orientale à la République polonaise, en manquant à ses devoirs de vassal des rois de Pologne et en s'alliant à la Suède qui nous faisait la guerre. Frédéric avait besoin d'un pont qui relie la Prusse orientale à ses domaines de Brandebourg et c'était le motif le plus important de son désir de conquérir la Pologne. Il n'était pas assez fort pour la conquérir tout seul et il gagna facilement à ses plans Catherine de Russie, qui en profita pour prendre la plus grande partie du territoire polonais.

Voici quelques passages de l'excellent livre de lord Eversley qui résument les conclusions auxquelles il est arrivé dans ses recherches :

« Personne, qui étudie les négociations de cette époque, ne peut douter, que Frédéric était responsable du premier partage de la Pologne dont il a donné l'initiative. Ce partage était dû principalement, sinon uniquement, à ses longs et persistants efforts, et son but n'était pas le maintien de la paix, mais l'acquisition d'un territoire qu'il considérait comme essentiel aux intérêts de la Prusse.

« Il ne peut y avoir de doute, que ce premier partage a créé une impression très pénible en Europe. Lecky, dans son histoire de l'Angleterre, dit : « On ne saurait exagérer l'influence du premier « partage de la Pologne sur le système politique, la morale publique « et le droit international de l'Europe. C'était un exemple d'une « conspiration d'états puissants pour voler une faible république, « sans plus d'égards pour l'honneur ou l'honnêteté, que ne montre « un brigand sur la voie publique. » (Page 217 de l'ouvrage de Lecky citée p. 65 chez Lord Eversley.)

« Presque tout l'argent (trente millions de francs) que le gouvernement de la Grande-Bretagne a fourni à la Prusse pour combattre la révolution française a été employé à équiper et à nourrir des troupes qui, au lieu de combattre la France, étaient engagées à combattre la révolution en Pologne et à effectuer le dernier partage de cette république. Aucune partie de cet argent, employé pour un autre but que celui auquel il était destiné, n'a été remboursée au gouvernement britannique. Il ne serait pas facile d'imaginer une transaction plus déshonorante (p. 189).

« La Pologne avait le plus à souffrir de l'insuccès de la campagne de 1794 contre la France. Il est bien douteux que la Russie aurait pu toute seule supprimer la révolution en Pologne et en Lithuanie, puisque Catherine appelait urgemment à son secours l'Autriche et la Prusse. Ces deux puissances ne voulaient pas simultanément faire la guerre en Flandre et sur la Vistule. Elles étaient également avides de voler des territoires (territorial plender), elles étaient aussi jalouses l'une de l'autre et avaient des suspicions mutuelles. Toutes les deux, avec une bassesse et un déshonneur pareil, négligeaient la campagne contre la France pour participer avec la Russie à la conquête et au partage de ce qui restait de l'infortunée Pologne (p. 202).

« Les trois partages doivent être considérés historiquement comme formant partie d'une seule grande transaction par laquelle on voulait effacer pour toujours la Pologne du nombre des Etats indépendants.

« En estimant les responsabilités pour ces actions injustes (nefarious proceedings) il faut attribuer la plus grande responsabilité à la Prusse. La Russie avait été pendant bien des années un ennemi franc et déclaré de la Pologne. Il n'y avait aucun mystère dans sa politique. L'impératrice Catherine réalisait les plans de Pierre-le-Grand et pendant trente ans elle était occupée à la tâche avouée de soumettre et partager la Pologne... Tout en condamnant l'immoralité des actions de Catherine, on ne peut pas manquer d'admirer son adresse dans la poursuite de ses fins. Quel trait de génie et de malice ce fut d'embrouiller l'Autriche et la Prusse dans une guerre avec la France pour avoir ses mains libres dans la réalisation de son plan ! Comme elle se savait servir de ses complices l'un contre l'autre, en achetant d'abord la Prusse et ensuite l'Autriche par ses offres ! Et quelle perspicacité elle a montré dans ses ordres à ses agents diplomatiques et à ses généraux ! C'était tout autre chose avec la Prusse. Sa conduite dans toute cette affaire était pleine de perfidie cachée, de trahison, de mensonge et de fraude, sans exemple ni précédent dans l'histoire (p. 247).

« Ce qui rend la politique de Frédéric spécialement nauséabonde, c'est que, pour gagner un territoire relativement petit, il a offert aux deux autres puissances une participation dans les dépouilles beaucoup plus considérables d'un voisin qui ne lui faisait aucun mal. Il admit lui-même dans sa lettre à Solms qu'un des motifs principaux de son excitation de l'Autriche à prendre part dans le partage de la Pologne était d'éviter le mépris universel qui l'atteindrait si la Prusse avait seule entrepris cette rapine (p. 248).

« Même si on trouvait des excuses pour Frédéric, il n'y aurait rien à dire pour défendre son successeur, Frédéric-Guillaume, et diminuer l'impression de sa perfidie. En éloignant la Pologne d'une alliance avec la Russie, en signant un traité d'alliance offensive et défensive avec la Pologne, en lui promettant de supporter sa nouvelle constitution, et puis, avant que l'encre de ce traité ait séché, en rejetant toutes les obligations qu'il avait signées et en conspirant avec la Russie pour partager la Pologne, sa conduite fut perfide et déshonorante à un degré incroyable. Pareille fut sa conduite envers l'Angleterre, quand il accepta des subsides considérables pour une armée qui devait servir contre la France et

quand, ensuite, il refusa de tenir ses obligations en employant l'armée et les subsides pour le partage de la Pologne. Enfin, sa conduite envers l'Autriche quand il effectua le second partage sans lui donner la compensation promise était également traîtresse et déshonorante (p. 249).

« Jusqu'ici on n'a pas réparé ces crimes. Les Polonais restent assujettis à leurs ennemis. Mais 150 années ne sont qu'une courte époque dans l'histoire d'une nation. La résurrection des petites nationalités dans le Sud-Est de l'Europe a eu lieu après plus de 500 années de soumission à un empire étranger et barbare. On ne peut croire que vingt millions de Polonais n'obtiendront pas tôt ou tard leur réunion et même leur indépendance (p. 255).

« Nous pouvons affirmer au tribunal de l'histoire, que la destruction du royaume de Pologne et le partage de ses territoires étaient des crimes politiques de la plus grande gravité, sans précédent dans le passé de l'Europe. En jugeant ce crime nous serons justifiés dans notre conclusion, que la conduite de la Prusse fut la plus perfide et mensongère, celle de la Russie la plus rusée et pernicieuse et celle de l'Autriche la plus infâme et traîtresse (p. 256). »

On voit, que l'auteur octogénaire qui, au milieu des soucis d'une guerre universelle, trouve le loisir et l'initiative pour écrire un livre d'histoire, ne se contente pas de raconter les faits en détail, il les juge avec toute l'impartialité et l'autorité d'une longue vie dévouée à décider, ce qui est juste dans les différents qui agitaient les nombreux conseils où il a pris part.

Ce livre est une noble action d'un homme qui a gagné, par sa vie, non seulement un titre de noblesse, mais l'estime de ses concitoyens et qui ne s'arrête pas dans le labeur infatigable qu'il a dévoué jusqu'ici principalement à son pays ; au terme d'une longue et belle vie il prend la plume pour juger un procès, perdu en apparence, devant le tribunal de l'opinion publique indifférente. Il réhabilite la victime et il dénonce les malfaiteurs qui ont causé sa ruine. Il demande justice au tribunal de l'histoire et de la politique de demain.

Il raconte brièvement la participation de toute l'Europe au crime des trois empires par la sanction qui fut donnée au partage de la Pologne par le Congrès de Vienne et la triste histoire de tout un siècle d'oppression malgré les garanties qu'on voulait donner aux Polonais partagés. Il cite les faits les plus importants et mentionne les promesses faites par les trois empires aux Polonais depuis le commencement de la guerre mondiale. Il termine en disant :

« Nous pouvons espérer que l'Europe ne répétera pas l'erreur qu'elle a faite il y a cent ans au Congrès de Vienne et qu'une Pologne reconstituée va reprendre sa place en Europe, même si elle ne devenait pas tout à fait indépendante, au moins dans des conditions d'unité et de force qui lui permettent dans l'avenir d'affirmer et de défendre ses libertés (p. 320). »

Il est surprenant qu'un esprit aussi parfaitement équitable et bien informé n'insiste pas sur la nécessité d'une complète indépendance pour défendre les libertés d'une nation. Nous voyons même, chez lord Eversley, le même préjugé que chez les auteurs de *War and Democracy*, que la Pologne doit rester toujours dépen-

dante, au moins d'un de ses voisins qui l'ont partagée. Si les Etats balkaniques n'ont obtenu leur indépendance qu'après 500 ans de servitude, ce n'est pas une raison de faire attendre aussi longtemps les Polonais, dont l'indépendance est beaucoup plus importante pour le maintien de l'équilibre politique en Europe, perdu depuis le partage de la Pologne. Il résulte de tout l'ouvrage de lord Eversley, que le partage de la Pologne fut un crime sans précédent dans l'histoire. Si on veu inaugurer le règne de la justice dans les relations internationales, il faut d'abord empêcher, que ceux qui ont commis ce crime continuent à en profiter. Tant que la Pologne dépendrait d'un de ses voisins, le crime commis par trois puissances resterait profitable à l'une d'elles et serait un précédent encourageant de pareils crimes pour l'avenir. La conscience publique en Europe a changé depuis 1772, puisqu'elle ne consent plus à l'annexion de la Belgique à l'Allemagne et elle ne pourra pas non plus consentir à l'abandon de la Pologne à la Russie qui n'a pas n ême su la défendre.

Pour limiter le péril allemand, il faut encadrer l'Allemagne entre deux républiques qui ont donné historiquement la preuve de leur capacité de transformer les Barbares en Européens civilisés. De même qu'en Alsace, des familles d'origine allemande sont devenues françaises, en Pologne, même après le partage, le génie polonais a réussi à poloniser sans violence beaucoup de familles allemandes. La germanisation violente de la Prusse, de la Poméranie, de la Silésie a ôté à la Pologne ses moyens de défense et tous ces millions de Polonais germanisés sont encore bien moins Allemands que les Alsaciens qui veulent rester Français. En les soumettant à un gouvernement républicain, on les verra redevenir Polonais volontairement et la Pologne aura assez de forces pour résister à toute invasion. Pour la liberté de l'Europe une Pologne puissante, républicaine et libre est une condition nécessaire.

W. Lutoslawski.

Les Institutions Polonaises à l'Etranger en 1915-1916

Nous inaugurons dans *La Revue de Pologne* une rubrique spéciale consacrée aux comptes rendus détaillés des principales *institutions polonaises* qui fonctionnent pendant la guerre dans les pays neutres ou alliés.

Cette mesure nous semble nécessaire pour la propagande de l'œuvre entreprise par ces institutions et protégée d'ailleurs par les plus honorables noms polonais, français, anglais, italiens et américains, et, ensuite, pour éviter à nos amis — nous ne croyons pas, qu'il y ait des ennemis de la Pologne parmi les alliés — de s'égarer, faute de connaissance, dans leurs jugements sur l'activité polonaise.

Nous attirons l'attention des lecteurs, que toutes ces institutions *sans exception aucune*, par le fait même, qu'elles existent à l'étranger, ne représentent pas le programme politique du pays. Celui-ci ne peut être élaboré que par le pays lui-même et c'est le pays lui-même qui, par la voie autorisée de ses représentants, l'annonce à l'opinion européenne. Ici, les institutions polonaises — toujours assistées du concours des nationaux des pays alliés — ne remplissent que deux tâches : celle *d'informer* l'étranger sur les affaires de Pologne et celle *d'assister* la patrie ruinée, par le concours des Polonais et de leurs amis en Europe et en Amérique.

Oui, il existe encore une troisième activité polonaise : celle qui s'affirme dans l'offrande bénévole et sublime de nos compatriotes qui, du premier moment, sont accouru dans les rangs des alliés pour vaincre ou mourir pour la grande cause !

Tout ce qui ne rentre pas dans les trois catégories précédentes et qui n'a pas de sanction spéciale du pays, n'est qu'une activité personnelle pour laquelle les personnes seules et non la collectivité polonaise, sont responsables.

La Rédaction,

I. Comité général de Secours pour les Victimes de la Guerre en Pologne (1)

(Siège à Vevey, Suisse)

Sous le haut patronage de Henry de Sienkiewicz, assisté par les personnalités les plus honorables, ce Comité travaille sans relâche pour venir en aide à la Patrie ruinée.

(1) Voyez les Nos 1-2 de la *Revue de Pologne*, janvier 1915.

Comme on verra par la simple confrontation des dates et des localités où les secours ont été envoyés par le Comité — il ne suit dans son activité que le sillon épouvantable de la guerre semant la vie où a passé la main de la mort. C'est son unique programme.

L'important travail du secrétariat et de la trésorerie du Comité est assumé par l'infatigable activité du maître Antoine Osuchowski.

COMPTE-RENDU

Le *Comité de Secours pour les Victimes de la guerre en Pologne* a recueilli depuis sa fondation, savoir le 9 janvier 1915, jusqu'au 31 août de la même année :

3.645.545 fr. 60 (trois millions six cent quarante-cinq mille cinq cent quarante-cinq francs soixante centimes) sans compter les intérêts courants des sommes déposées en banque et qui seront indiqués à la clôture de l'année sociale. De plus, le Comité a en banque, en espèces :

Couronnes autrichiennes..........	445
Marks allemands.................	3.000
Roubles	400

1.000 roubles en une obligation de la Société du Crédit foncier du royaume de Pologne avec 18 coupons attachés et 157 r. 50 en coupons d'obligations de ladite Société.

En dehors des dons susmentionnés, le Comité a reçu des dons en nature, c'est-à-dire des tableaux, bijoux, broderies, etc., dont la valeur est estimée à 7.947 francs ; ces objets ont été envoyés à Londres à Mlle Laurence Alma Tadema, membre honoraire de notre. Comité qui veut bien se charger de leur vente au profit de notre œuvre.

En outre, le Comité possède en portefeuille français, 119 francs ; suisses, 889 fr. 09 : Liv. sterl., 6.2.0. ; Rbs, 300 ; Mk finl., 20 ; et piastres turques 10. en timbres-poste, dont la réalisation n'a pu encore être effectuée.

Sur la somme ci-dessus le Comité général a envoyé aux Comités régionaux et à des particuliers la somme de 2.830.663 francs, répartie comme suit :

Pour les provinces du Royaume de Pologne sous la domination russe

4 mars. — Au prince Z. Lubomirski, Varsovie, pour l'achat de vivres et de vêtements pour les nécessiteux, tout particulièrement pour les femmes et enfants...............................Fr.	100.000	»
29 mars. — Au même, pour être transmis à l'Evêque Losinski, Kielce, pour les nécessiteux du gouvernement de Kielce............................	5.000	»
29 avril. — Au même, pour les nécessiteux des gouvernements de Kielce et Radom et du district de Sandomierz pour être distribués avec la collaboration des Evêques Ryx et Losinski..........	45.111	60
20 juillet. — Au même, pour les élèves nécessiteux des différentes écoles de Varsovie.............	24.630	»
20 juillet. — Au même pour les Polonais nécessiteux prisonniers de guerre, sujets allemands et autrichiens	8.210	»
22 juillet. — Au même, pour remettre à M. Ejsmond, président de la Société des Artistes-peintres pour membres nécessiteux...........................	22.577	50

22 juillet. — Au même, pour remettre à M. Sosnowski, président de l'Association des Instituteurs, pour membres nécessiteux........................	22.577 50
22 juillet. — Au même, pour remettre à M. Balinski, de Varsovie, pour membres nécessiteux, de la Caisse littéraire................................	22.577 50
22 juillet. — Au même, pour remettre à Mme Klawer, pour la Section féminine du Comité central civique de Secours, à Varsovie, pour les Asiles et Crèches des orphelins et soldats polonais.................	8.210 »
22 juillet. — Au même, distribution avec collaboration des membres de notre Comité résidant sur place..	365.360 50
29 avril. — A l'Archevêque A. Kakowski, Varsovie.	22.555 80
1er mai. — A M. Kontkiewicz, pour les élèves nécessiteux de l'Ecole Nowy Swiat N° 1...........	9.022 15
20 juillet. — Au même, par l'entremise du prince Lubomirski, pour les élèves nécessiteux de l'Ecole Nowy Swiat................................	2.873 50
1er mai. — A Mme Céline Gasowska, pour les élèves nécessiteux de la Crèche Sienkiewicz............	902 10
20 juillet. — A la même, pour les mêmes, par l'entremise du prince Lubomirski................	1.436 80
8 mai. — A M. Ch. Czarnowski, pour les nécessiteux du gouvernement de Kohlm...................	25.000 »
20 juillet. — Au même, pour les mêmes, par l'entremise du prince Lubomirski..................	24.630 »
8 mai. — A la Société Ziemianki, Varsovie, pour favoriser la petite culture et l'élevage..........	2.000 »
20 juillet. — A la même, pour l'achat de graines et semences pour petits cultivateurs, par l'entremise du prince Lubomirski....................	102 65
20 juillet. — A M. P. Drzewiecki, pour élèves nécessiteux de l'Ecole normale, à Ursynow, par l'entremise du prince Lubomirski..................	5.952 30
20 juillet. — A Mme Octavie Glowacka, pour les élèves nécessiteux de la Crèche Prus, par l'entremise du prince Lubomirski................	1.436 80
20 juillet. — A M. Emile Gerlach, pour les malades nécessiteux séjournant au Sanatorium, à Roudka, par l'entremise du prince Lubomirski..........	11.904 50
20 juillet. — A la Colonie de Vacances, Varsovie, par l'entremise du prince Lubomirski.............	4.926 »
20 juillet. — A la Société pour la Protection de la Jeune Fille, par l'entremise du prince Lubomirski.......	4.515 50
20 juillet. — A l'avocat Biskupski, pour la Société de la Protection de l'Enfance, par l'entremise du prince Lubomirski...........................	5.131 30
20 juillet. — A M. Rutkowski, pour les élèves nécessiteux du Cours d'Agriculture, à Pszczelin, par l'entremise du prince Lubomirski..............	5.437 »
20 juillet. — A des particuliers, par l'entremise du prince Lubomirski............................	205 25
Fr.	725.286 25

Pour la Lithuanie.

9 juillet. — A MM. Paul Koncza, et président Weclaswki, Wilno, subside pour les victimes de la guerre dans les gouvernements de Kowno et Grodno y compris la population de langue lithuanienne .... Fr.	25.000	»
5 août. — Dito	51.000	»
Fr.	76.000	»

Pour les Polonais réfugiés en Russie.

26 août. — A M. Alexandre Lednicki, Président du Comité de Secours, à Moscou, subside pour les nécessiteux .... Fr.	50.300	»
26 août. — A M. Roman Strassburger, caissier de la Société de Secours, à Kieff, subside pour les nécessiteux	50.300	»
Fr.	100.600	»

Pour les provinces de la Galicie, occupées par la Russie.

23 mars. — Prince Lubomirski .... Fr.	100.000	»
1er mai. — Prince Lubomirski (dont 4.620 francs pour les districts Dombrowski, Mielecki, Stryjowski et Tarnowski, selon indications des donateurs)....	45.111	60
22 mai. — A M. Thad. Rutowski, président, subside pour Lwow et environs	24.000	»
Fr.	169.111	60

Pour les provinces du Royaume de Pologne occupées par l'Autriche.

29 mars. — Au prince-évêque Adam Sapieha, à Cracovie .... Fr.	50.000	»
8 avril. — Au prince-évêque Adam Sapieha,........	22.000	»
16 avril. — Au prince-évêque Adam Sapieha........	100.000	»
3 mai. — Au prince-évêque Adam Sapieha, pour Olkusz	15.000	»
29 mai. — Au prince-évêque Adam Sapieha.......	25.642	95
21 juin. — Au prince-évêque Adam Sapieha (les besoins des villes de Bendzin, Czeladz, Kielce, Olkusz, Piotrkow, Sandomierz, Wolbrom et Zawiercie doivent être pris tout spécialement en considération)........................	180.000	»
20 juillet. — Au Prince-Évêque Adam Sapieha, Cracovie........................	25.000	»
20 juillet. — Au même, pour être transmis au Comité de Piotrkow, subside pour Piotrkow et environs.	25.000	»
20 juillet. — Au même, pour être transmis à Mgr l'Évêque Ryx, à Sandomierz, subside pour Sandomierz et environs........................	25.000	»
20 juillet. — Au même, pour être transmis à l'Évêque Losinski, à Kielce, subside pour Kielce et environs	25.000	»
3 mai. — Au même, pour le Comité de se...		

Dabrowa Gornicza, subside pour Zaglembie Dabrowskie	25.000	»
20 juillet. — Au même, pour le même	25.000	»
Fr.	542.642	95

Pour les Provinces de la Galicie sour la domination autrichienne.

8 mars. — Au Prince-Évêque Adam Sapicha, à Cracovie	50.000	»
29 mars. — Au Prince-Évêque Adam Sapicha	50.000	»
16 avril. — —	50.000	»
2 juin. — — (un wagon de lait)	10.489	90
20 juin. — Au Prince-Évêque Adam Sapicha, les besoins dans les districts de Tarnobrzeski, Strzyzowski, Nizanski. Kolbuszowski, Mielecki Pilzenski, Ropczycki et Jasielski doivent être pris tout spécialement en considération	195.000	»
22 juillet. — Au Prince-Evêque Adam Sapieha	83.000	»
6 mai. — A Mme Sophie Popiel, subside pour couturières nécessiteuses	1.000	»
20 juin. — Au Comité de Secours à Zakopane, par l'entremise du Prince-Evêque Sapieha	5.000	»
20 juillet. — A la Société pour la Protection de la Jeune Fille, à Cracovie	5.000	»
22 juillet. — A l'Asile des Orphelins de soldats polonais dirigé par l'abbé H. Haduch, Cracovie	5.000	»
22 juillet. — A l'Association Bratnia Pomoc, Zakopane, subside pour les étudiants nécessiteux	5.000	»
22 juillet. — A Mme Niezabitowska, à Biala, subside pour Biala et environs	2.000	»
22 juillet. — Au Comité de secours à Leopol sous présidence de l'Archevêque Bilczewski, subside Pour Leopol et environs, par l'entremise du Prince-Evêque A. Sapieha	50.000	»
28 août. — Au même, pour le même	96.600	»
Subside à des particuliers	906	50
Fr.	608.996	40

Pour les provinces du Royaume de Pologne occupées par l'Allemagne.

21 mars. — Au comité Czenstochowa . . . Fr.	11.150	»
26 mai. — Au Comité Czenstochowa, par l'entremise du Comité de Posen	10.000	»
23 juillet. — Au Comité Czenstochowa, par l'entremise du Comité de Posen	10.000	»
25 mars. — Au Comité de Posen, à Posen	90.000	»
26 mai. — Au Comité de Posen, à Posen	16.000	»
10 juillet. — Au Comité de Posen, à Posen	154.000	»
23 juillet. — Au Comité de Posen, à Posen	45.000	»
10 juillet. — Au Comité de Posen, à Posen, pour les nécessiteux dans le gouvernement de Suwalki	11.000	»
10 juillet. — A l'évêque Zdzitowiecki, Wloclawek, par l'entremise du Comité de Posen	25.000	»

10 juillet. — Au Comité à Sosnowice, par l'entremise du Comité de Posen....................	6.000 »
23 juillet. — A MM. Przezdziecki, Rossman et Stamirowski, subside pour Lodz, par l'entremise du Comité de Posen.........................	40.000 »
12 août. — A la Société « Kropla Mleka », à Lodz, un wagon de lait condensé........................	10.406 25
23 juillet. — Subside pour Zaglembie Dombrowskie, par l'entremise du Comité de Posen...........	30.000 »
Fr.	458.556 25

Pour la Prusse Orientale

10 juillet. — A MM. Dr Rzepnikowski, à Lubawa, et Dr Gonsowski, à Szczytno, pour les Polonais nécessiteux de la Prusse Orientale par l'entremise du Comité de Posen, Mk. 3.627...........	4.000 »

(Primitivement, il avait été destiné 15.000 francs, pour les nécessiteux de cette région. Sur cette somme, le Comité local jugea suffisant de prélever 4.000 francs ; les 11.000 francs restant ont été employés pour les nécessiteux du gouvernement de Suwalki comme dit ci-dessus, sub. 10 juillet.)

Pour les Polonais réfugiés en Autriche.

11 mars. — Au Comité d'Olmutz, Prés. la comtesse Starzenska.............................. Fr.	5.000 »
30 juin. — Au Comité d'Olmutz, Prés. la comtesse Starzenska.................................	2.000 »
23 mars. — Au Comité de Prague, Prés. M. T. Grabowski	1.000 »
22 avril. — Au Comité de Prague, Prés. M. T. Grabowski	405 95
22 avril. — Au Comité de Prague, Prés. M. T. Grabowski	409 »
6 mai. — Au Comité de Prague, Prés. M. T. Grabowski......................................	2.000 »
6 mai. — Au Comité de Prague, Prés. M. T. Grabowski (pour artistes)..........................	1.000 »
23 juin. — Au Comité de Prague, Prés. M. T. Grabowski (pour artistes).........................	3.000 »
29 mars. — A l'abbé Tyszkiewicz, Innsbruck, pour nécessiteux............................	1.000 »
22 mars. — Au Comité de Gratz, Prés. M. L. Ramult	1.621 40
23 juin. — Au Comité de Gratz, Prés. M. L. Ramult.	5.000 »
22 avril. — Au Comité de Vienne, Prés. M. A. Gorski	811 20
6 mai. — Au Comité de Vienne, Prés. M. A. Gorski.	5.000 »
22 juin. — Au Comité de Vienne, Prés. M. A. Gorski.	8.000 »
22 avril. — A M. le recteur Prof. C. Twardowski, Vienne, pour étudiants nécessiteux............	4.094 85
21 juin. — A M. le recteur Prof. C. Twardowski, Vienne, pour étudiants nécessiteux...........	10.000 »
12 août. — A M. le recteur Prof. C. Twardowski, Vienne, pour étudiants nécessiteux............	5.000 »
7 juin. — Au Comité d'Oderberg, Prés. l'abbé F. Gryl.	1.606 »
7 juin. — Au Comité de Salzburg, Prés. princesse Lubomirska....................................	2.409 »

22 juin. — Au Comité de Salzburg, Prés. princesse Lubmirska	2.000	»
10 juin. — Au Comité de Chotzen par l'entremise du Prince-Evêque A. Sapieha (un wagon lait condensé)	10.489	90
22 juin. — Au Comité de Chotzen par l'entremise du Prince-Evêque A. Sapieha	8.000	»
22 juin. — Comité de Leibnitz, par l'entremise du Prince-Evêque Sapieha	6.000	»
26 juin. — Comité de Teschen, président l'abbé Londzin	6.000	»
26 juin. — A des particuliers nécessiteux	481	75
Fr.	92.329	05

Pour les Polonais nécessiteux réfugiés en Suisse

Aux Associations de la Jeunesse de Genève, Lausanne, Fribourg et Zurich et à des particuliers nécessiteux en Suisse ... Fr.	10.528	80

DIVERS

14 juin. — Pour édition de cartes postales illustrées représentant les dévastations en Pologne	500	»
30 juin. — Avance sur les frais de publication projetée par M. Paderewski	50	30
19 juillet. — Subside pour les nécessiteux à Paris par l'entremise de la comtesse Zamoyska, à Paris.	2.910	»
1er août. — Subside à disposition : Mme Mickiewicz baron Taube, MM Derezinski et Kozakiewicz...	10.800	»
28 juillet. — Subside pour Polonais, sujets russes, prisonniers de guerre, internés en Allemagne, par l'entremise de la comtesse J. Tyszkiewicz, Montreux	420	»
24 août. — Subside pour Polonais, sujets russes, prisonniers de guerre, internés en Allemagne, par l'entremise de la comtesse J. Tyszkiewicz, Montreux	420	»
12 août. — Subside envoyé à M. W. Mickiewicz, Paris, frais occasionnés par le service des Polonais, prisonniers de guerre	184	»
A des particuliers polonais nécessiteux, en Allemagne	327	40
Fr.	15.611	70

RÉSUMÉ

I. — Pour les Provinces du Royaume de Pologne sous la domination russe ... Fr.	752.286	25
II. — Pour la Lithuanie	76.000	»
III. — Pour les Polonais réfugiés en Russie	100.600	»
IV. — Pour les Provinces de la Galicie occupées par la Russie	169.111	60
V. — Pour les Provinces du Royaume de Pologne occupées par l'Autriche	542.642	05
VI. — Pour les Provinces de la Galicie sous la domination autrichienne	608.996	40
VII. — Pour les Provinces du Royaume de Pologne occupées par l'Allemagne	458.556	25

VIII. — Pour la Prusse Orientale, Mk 3.627.........	4.000 »
IX. — Pour les Polonais réfugiés en Autriche........	92.329 05
X. — Pour les Polonais nécessiteux réfugiés en Suisse	10.528 80
XI. — Subsides divers..................................	15.611 70
Fr.	2.830.663 »

Vevey, le 31 *août* 1915.

Président de la Commission exécutive,

ANTOINE OSUCHOWSKI.

Le Président du Comité général,

HENRI SIENKIEWICZ.

***

Le mandataire du Comité des secours à Paris, est M. le baron Gustave de Taube (28, rue de Chazelles).

***

II. A Londres, un Comité spécial *The Polish victime Reliet Fund* fonctionne sous le patronage des hautes personnalités officielles. Son secrétaire générale Mlle Laurence Alma Tadema (11, Haymarket S. W.), dont l'activité est aussi grande que généreuse, a déjà versé plusieurs centaines de mille francs au Comité Central de Vevey, Nous donnerons le mois prochain un compte rendu spécial sur l'activité tout à fait remarquable du Comité anglais.

III. Comité Central des Secours Polonais aux Etats-Unis

Les Polonais en Amérique dépassent le chiffre de trois millions. Aux Etats-Unis ils sont plus de deux millions *en grande partie citoyens de la République américaine.*

Dans ces conditions, l'importance des Polonais du nouveau monde est considérable. Ce n'est plus une émigration *qui flotte — c'est une* colonie *puissamment ancrée sur le sol de la liberté par le plus vigoureux des sentiments.*

Liés intimement avec leur mère-patrie, ces Polonais, citoyens américains, sont en même temps dévoués à leur pays d'adoption. Ils ont déjà témoigné de ce dévouement dans plusieurs occasions et le jour du danger ils seront aux premiers rangs des défenseurs des Etats-Unis. Le gouvernement des Etats et l'opinion américaine le savent.

Par les faits, comme il y a quelques ans, la souscription nationale au monument de Kosciusko à Vest-Point, par les actes d'etat comme celui que nous signalons aujourd'hui, les Etats-Unis se solidarisent avec les aspirations de ses citoyens-polonais.

La colonie polonaise jouissant en Amérique d'une liberté sans restriction — par son travail, par son organisation, par son dévouement — a bien mérité de sa patrie polonaise. Depuis le commencement de la guerre, elle a ramassé et envoyé à ses frères qui souffrent, au pays ruiné, des millions de francs. Elle a envoyé, organisé et protégé toute initiative nationale. Elle est prête aux sacrifices ultimes si l'évolution de la politique nationale les réclame.

Le *Comité Central de Secours Polonais* en Amérique est un corps représentatif qui tend à élaborer une attitude unique et à centraliser l'émigration polonaise aux Etats-Unis ; il s'emploie pour les démarches auprès des pouvoirs de Washington.

De l'intéressant compte-rendu que le Secrétaire du Comité Central des Secours Polonais M. Stanislas Osada a bien voulu nous adresser, nous extrayons des passages suivants :

Dans ses séances, le Comité s'est préoccupé de multiples et importantes questions touchant le salut de la patrie, notamment :

1° Considérant que notre patrie peut nous appeler aussi à prendre une part active dans la mêlée générale, le Comité s'est proposé d'étudier la question, de quelle force armée pourraient disposer les Polonais de l'Amérique. Un comité a été désigné pour cette étude ;

2° Pour venir en aide à la Pologne dévastée, le Comité a proposé d'organiser une journée fixe, dite « journée polonaise ». Dans ce but, on a fait imprimer un appel en 5.000 exemplaires, distribué à toutes les organisations, journaux, etc... Cette propagande a eu pour effet de réveiller les masses inertes et a contribué beaucoup à stimuler la solidarité nationale ;

3° Le Comité a entrepris l'œuvre de propagande de la question polonaise en Amérique. Un appel, adressé au peuple des Etats-Unis a été envoyé avec spécimen de « Free Poland » aux rédactions des 21.000 journaux américains, à 11.000 prêtres catholiques, 10.000 prêtres d'autres confessions et à 1.100 millionnaires. Comme résultat, quelques milliers de dollars, venant en partie de millionnaires, en partie de prêtres catholiques.

Un des journaux les plus répandus en Amérique, *Chicago Herald*, a nommé un de nos membres, M. Piotrowski, son correspondant particulier et l'a envoyé en mission spéciale en Pologne ;

4° Le Comité a toujours cherché à centraliser l'action des différents Comités Polonais. Il a donc été tout heureux d'apprendre la création du Comité Général de Secours à Vevey sous le patronage de H. Sienkiewicz Il y a fait immédiatement son adhésion ;

5° Le Comité a organisé le Bureau de Presse, analogue à ceux de Paris, Rome et Londres. Le Bureau de Presse de l'Amérique s'occupe principalement de la publication bi-mensuelle *Free Poland* paraissant en 30.000 exemplaires et consacrée aux affaires polonaises ;

6° Le Comité a essayé d'entrer en relations avec le Comité de Salut Public à Varsovie, mais a rencontré des difficultés de la part du gouvernement russe. Après plusieurs démarches, il a reçu le 30 avril de Varsovie la nouvelle de la création d'une Section de secours venant de l'étranger, qui ne pouvait pourtant toucher que des dons venant

à l'adresse de la Banque russe à Londres. Enfin, le 10 juin, le Comité américain a reçu une lettre provenant du Comité de Varsovie, où ce dernier prie ses compatriotes de l'Amérique de ne pas abandonner leurs parents restés dans la détresse noire en Pologne et de bien vouloir leur adresser de l'argent par l'intermédiaire de la Section des dons venant de l'étranger. Cette question, jointe à la question générale de la réémigration polonaise, reste en étude.

Résolutions du premier Congrès du Comité Central de Secours Polonais :

Le premier Congrès polonais du Comité Central de Secours réuni en Amérique, a adopté les résolutions suivantes :

1° La question polonaise n'est pas une affaire intérieure de tel ou tel pays, mais bien une affaire de toute l'humanité civilisée ; comme telle, elle ne devra point être escamotée par un cabinet quelconque, mais devra devenir le point de départ du règlement définitif des relations des puissances en Europe et le commencement de l'ère nouvelle d'une paix durable, basée sur la justice, le droit et le principe des nationalités ;

2° Réunion de toutes les terres polonaises et l'indépendance complète, économique et politique, telles sont les aspirations des Polonais ;

3° Le Congrès rend hommage à l'activité patriotique de maître Paderewski et le nomme son Président Honoraire ;

4° Le Congrès tendra à une centralisation de toutes les œuvres et comités polonais en Amérique ;

5° Le Comité ne veut pas se séparer sans proclamer sa fidélité et sa reconnaissance au pays de Washington, pays de liberté, que sont les Etats-Unis.

Compte rendu du Secrétaire du C. C. de Secours Polonais à la séance plénière du 22 juin 1915 :

Le compte rendu du trésorier démontre qu'on a recueilli 109.551.72 dollars, dont on a envoyé en Pologne 90.791.91.

L'entreprise d'expédier en Pologne 400.000 livres de viande n'a pas réussi : on n'en a pas pu obtenir l'autorisation nécessaire, malgré de multiples démarches.

La question de déléguer auprès des pouvoirs de Washington un représentant polonais est confiée à la Commission Exécutive.

Le Comité s'est préoccupé de mettre en pratique l'initiative du maître Paderewski pour organiser une journée de travail pour les Polonais — le jour de l'anniversaire de Grunwald — pour amener tous les Polonais à verser le salaire entier d'une journée de travail au profit de leurs malheureux compatriotes. La propagande par l'envoi du discours de Paderewski et de l'appel du Comité a procuré jusqu'ici 50.000 dollars.

Le Comité a édité des timbres représentant l'aigle polonais et des portraits de Paderewski pour créer par leur vente un fonds de nom de Paderewski.

On s'est occupé de servir d'intermédiaire pour l'envoi de l'argent entre les familles, mais faute de communications, ce projet est resté inexécutable.

Une enquête a été ordonnée pour étudier la question de la réémigration des Polonais dans leur pays après la guerre.

En politique, le Comité a adopté les principes suivants :

1° Le peuple polonais doit réclamer actuellement non pas l'adoucissement, mais la suppression du joug ;

2° Aucune organisation ni institution polonaise n'a le droit de renoncer à aucune parcelle de territoire polonais ;

3° Le peuple polonais ne possède aujourd'hui aucun corps représentatif responsable qui aurait le droit d'accepter une mutilation territoriale quelconque.

Le Congrès proteste contre l'odieuse calomnie tendancieuse prétendant, que les Polonais auraient été heureux de la délivrance de Varsovie par les Allemands, le Congrès tient à affirmer que les Polonais de l'Amérique ne se sentiront heureux, que lorsque Varsovie redeviendra la capitale de la Pologne indépendante, entièrement délivrée de tous ses ennemis.

Le Congrès propose d'imposer une contribution générale pour tous les Polonais, si modeste soit-elle. Il envoie mille dollars aux orphelins des Polonais tombés à la guerre et se propose d'aider l'œuvre d'assistance pour les orphelins de Cracovie.

Les organisations réunies dans le Comité Central de Secours Polonais ont réussi à recueillir jusqu'à présent la somme de 410.249.96, celles du maître Paderewski et de Mme Adamowska, 400.000 ; si on compte que certaines organisations n'ont pas encore envoyé des comptes rendus et que d'autres ont envoyé directement en Pologne leur obole, on peut évaluer à près d'un *million de dollars* les sommes envoyées au pays.

On s'occupe de réunir deux millions de signatures polonaises, réclamant l'indépendance de la Pologne, pour montrer manifestement au monde entier l'aspiration inébranlable des Polonais. Dans ce but, on a créé un bouton avec l'inscription : « Pour l'indépendance Pologne » qui serait porté par les signataires de la pétition.

IV. L'Agence Polonaise Centrale à Lausanne

Sous la direction compétente de M. Erasme Piltz, ancien directeur de la revue polonaise Kraj, *membre du groupement politique du Royaume de Pologne, et avec le concours des publicistes et politiciens polonais connus, on a créé à Lausanne une* Agence polonaise de presse *qui fournit aux intéressés les informations de toutes les parties de la Pologne au jour le jour. C'est d'après les communiqués de l'Agence Centrale que nous établissons ci-dessous la chronique des faits et mesures politiques en Pologne.*

A. Dans les pays occupés par les Austro-Allemands

Novembre 1915-Janvier 1916.

Contre les cours polonais à l'Université et à la Polytechnique de Varsovie

Le principal organe des Allemands de Poznanie, le *Posener Tageblatt*, écrit que « les conférences à l'Université et à la Polytechnique de Varsovie ont lieu *provisoirement* en polonais » et que néanmoins « la pratique démontrera rapidement si des changements sont indiqués à ce point de vue et dans quelle mesure. » L'organe allemand conclut en ces termes : « Sans parler de toutes les autres considérations, les étudiants eux-mêmes, s'ils désirent sérieusement s'ins

truire, se convaincront très vite qu'il leur sera indispensable d'apprendre les résultats de la science allemande. »

La presse polonaise de Poznanie se déclare énergiquement contre ces raisonnements de l'organe allemand ; elle prend la défense du caractère polonais absolu de l'Université et de la Polytechnique de Varsovie qui doit être maintenu au même titre que celui des institutions analogues de Léopol et de Cracovie.

La Dissolution de la Commission scolaire à Lodz

La Commission Scolaire polonaise de Lodz a déposé, il y a quelques semaines, au gouvernement général allemand, un mémorial concernant la question scolaire du Royaume. Ce mémorial mentionnait qu'il faudrait subordonner toutes les écoles à une institution suprême polonaise d'instruction ; il conseillait, en outre, de ne pas introduire dans les écoles primaires l'enseignement de la langue allemande. Actuellement, on annonce de Lodz que la Commission qui a déposé ce mémorial a été dissoute par les autorités allemandes.

Arrestations et Perquisitions dans le Royaume de Pologne

Après l'abandon de Varsovie par les armées russes, les Polonais organisèrent immédiatement, le 5 août, entre autres institutions des tribunaux polonais. Ces tribunaux furent dissous le 11 septembre par les autorités allemandes qui installèrent à leur place une organisation juridique allemande qui ne reconnaissait la langue polonaise comme officielle que dans les tribunaux inférieurs. A ce sujet, un violent conflit s'éleva entre les autorités et les avocats polonais, conflit qui dura plusieurs mois. Finalement, les autorités consentirent à reconnaître la langue polonaise, comme officielle, également dans les tribunaux supérieurs, au cas où l'une des parties intéressées exigerait, que l'affaire fût jugée en polonais.

Pendant le conflit en question, l'avocat Konic, de Varsovie, ex-député à la Douma et chef du parti progressiste polonais, fut un ardent défenseur de la thèse des avocats polonais. M. Konic a été arrêté et déporté hors de Varsovie.

Les autorités allemandes viennent de perquisitionner récemment dans le restaurant coopératif « Spolem ». Plusieurs personnes ont été arrêtées ; on les accuse d'appartenir au Parti Socialiste Polonais, organisation non légalisée. On a arrêté entre autres M. Turowicz qui prend part depuis plusieurs dizaines d'années à toutes les luttes révolutionnaires contre la Russie.

Pour l'Approvisionnement du Royaume de Pologne

On sait que les autorités allemandes ont dissout tous les Comités Civiques polonais du Royaume de Pologne, sauf celui de Varsovie. Ces Comités avaient pour but la direction autonome des affaires sociales, économiques et d'instruction, dans le pays. Actuellement, les autorités allemandes ont consenti à la création d'un Comité Civique du pays, dont le rayon d'action sera limité à la philanthropie et à l'importation des denrées alimentaires, dont l'absence est une menace pour les douze millions d'habitants du Royaume. On fera venir ces denrées des pays neutres. Le Président du Comité est le comte Ronikier ; le vice-président est le prince Lubomirski, président de la ville de Varsovie. Le président du Conseil du Comité est M. Dzierzbicki, conseiller de la Société de Crédit Foncier.

L'action de ce Comité s'étendra à la partie du Royaume occupée par les armées allemandes. Dans la partie autrichienne du Royaume un Comité analogue a été fondé sous la présidence de M. Dembinski.

Une Union des Allemands en Pologne

La *Deutsche Lodzer Zeitung* annonce que l'assemblée constitutive d'une « Union des Allemands en Pologne » a eu lieu.

Colonisation d'un village exproprié

Les journaux de Poznan (Posen) annoncent que la Commission de Colonisation prussienne vient de terminer le parcellement du village polonais Lipienki, dans la Prusse Occidentale, entre les paysans allemands et les ouvriers du chemin de fer. Ce village, ancienne propriété d'une veuve polonaise Liszkowska, est du nombre de ceux que la Commission de Colonisation a expropriés, il y a trois ans, en vertu de la loi sur l'expropriation ,votée par la Diète prussienne en 1908.

Le Royaume de Pologne divisé par une frontière

La frontière entre le territoire d'occupation allemande et celui d'occupation austro-hongroise pénètre si fortement dans la chair vive de la société polonaise — comme le constatent les journaux polonais — qu'elle la sépare en deux parties privées de liens et de vie sociale commune. Sur le territoire occupé par les armées austro-hongroises, les Polonais jouissent d'une plus grande liberté dans différents domaines : la presse, la vie des sociétés, les écoles, l'administration, etc. Les autorités allemandes exercent, le long de la frontière, un contrôle très rigoureux qui empêche les influences provenant du territoire d'occupation autrichienne et de la Galicie de pénétrer dans la partie du pays occupée par les Allemands. Une séparation très stricte a été également introduite dans les relations commerciales ; le pays est divisé en deux parties qui sont même privées de toute communication postale.

Etant donné cet état de choses, la Chambre du Commerce et de l'Industrie à Cracovie a présenté au Ministère du Commerce une motion tendant à obtenir la communication postale avec Varsovie. Le ministre polonais pour la Galicie a appuyé cette motion. De son côté, le ministère autrichien du Commerce a exposé au haut commandement de l'armée austro-hongroise la nécessité d'établir un mouvement postal privé entre la Monarchie et la partie du Royaume de Pologne occupée par les armées allemandes.

Pour le Commerce autrichien dans le Royaume de Pologne

Nous avons déjà annoncé que les Chambres de Commerce allemandes ont fondé, dans la partie du Royaume de Pologne occupée par les armées allemandes, toute une série de filiales avec une Centrale à Varsovie. Il s'agit de frayer le chemin au commerce allemand dans le Royaume de Pologne. Actuellement, on annonce, que la Chambre de Commerce de Vienne a fondé, dans un but analogue, une filiale à Piotrkow pour tout le territoire du Royaume occupé par les armées austro-hongroises.

Un Conflit à propos des Droits de la population polonaise à Lodz

Pendant une séance du Conseil municipal de Lodz, au cours de la discussion du budget scolaire, le conseiller, Dr Brautigam, a demandé, que l'on attribue aux écoles privées et hospices allemands une somme plus grande que celle prévue par le budget. Les conseillers polonais ont répondu, que la population polonaise à Lodz est cinq fois plus nombreuse que l'allemande, qu'elle est en même temps beaucoup moins riche, que ses hospices et écoles privées sont plus nombreux et qu'ils dépendent davantage des subventions polonaises que les institutions allemandes bien dotées. Un des Polonais (Dr Sterling) a déclaré qu'il votera contre le budget scolaire, quoiqu'il soit lui-même membre de la délégation scolaire, car on a réduit le rôle de cette délégation à la recherche et à la location de locaux scolaires.

Le bourgmestre Schoppen a interrompu l'orateur en disant : « Il n'est jamais arrivé dans l'histoire du monde, que la population d'un pays occupé obtienne des droits tels, que la population de Lodz. Il est de l'intérêt même des habitants de ne pas critiquer la conduite du Gouvernement, car l'obstruction peut provoquer les mesures les plus sévères. Je considère, comme de mon devoir, d'expliquer aux conseillers la gravité de la situation et de les prier de cesser toute critique. Il est de mon devoir d'attirer l'attention des conseillers sur les conséquences qu'entraînerait votre conduite. Je suis d'avis que si des autorités ont souci de soulager la misère et de faire régner l'ordre et le calme, elles ont assez fait. Si, en outre, elles s'occupent d'instruire la nation, c'est certainement beaucoup. »

Le budget a été voté par 19 voix. Les conseillers polonais au nombre de 12, n'ont pas pris part au vote.

Dans la suite de la séance on a examiné l'interpellation des conseillers polonais touchant l'emploi exclusif, par la mairie de Lodz, de la langue allemande dans certains imprimés et documents. On a appuyé l'interpellation sur ce fait que « d'après les lois municipales, le polonais et l'allemand jouissent de droits égaux à la mairie. Ne pas profiter tout à fait intégralement de la langue polonaise, dans une institution officielle, comme la mairie, équivaudrait à résigner complètement de ce droit ; il convient donc de veiller avec zèle sur les droits sanctionnés et suivre attentivement toutes les limitations arbitraires de la langue polonaise introduites par certains employés de la mairie. »

Le bourgmestre Schoppen a admis en principe le bien-fondé de cette interpellation et il a promis, dans l'intérêt de la concorde, de retirer de la circulation les imprimés allemands et de les remplacer par des imprimés en allemand et en polonais.

La Dissolution de la Milice civique à Lublin

Les autorités militaires autrichiennes ont dissout la milice civique polonaise de la ville de Lublin. On a expliqué cette mesure en disant que, malgré les instructions des autorités, la milice civique avait été arbitrairement créée, qu'elle avait employé une police personnelle, qu'elle avait son propre chef et qu'elle agissait comme une autorité indépendante, alors que les autorités militaires ne la reconnaissent pas comme corps constitué et ne consentent qu'à ses membres, en tant qu'individus particuliers, le rôle adjuvant d'employés faisant partie des bureaux de la police militaire de campagne.

La Frontière militaire de l'Autriche-Hongrie

La *Reichpost* de Vienne a publié un article de tête intitulé : « La colonisation intérieure et les secours aux militaires ».

D'après cet article, l'Etat a le devoir de donner un morceau de terre aux héros invalides qui reviennent du combat. Cette œuvre de secours doit être liée à la question de la sécurité des frontières de l'Etat : en établissant, dans la région frontière, après une guerre victorieuse, des soldats invalides et leurs familles, on créera une zone militaire pacifique. Il faudra le faire à l'est, au nord et au midi. Cette grande œuvre de colonisation intérieure sera l'héritage splendide de l'époque de Marie-Thérèse et de Joseph II, où la Galicie et la Bukowine, pays nouvellement acquis, furent peuplés par un élément industriel. Parmi tous les Etats, c'est la Prusse qui a fait le plus grand pas, au point de vue de la colonisation intérieure, et cela grâce à la Commission de Colonisation créée en 1888. Pour atteindre ce grand but de la sécurité des frontières, il faut, de même que la Commission prussienne de colonisation, s'armer de tous les moyens, sans en excepter l'expropriation forcée. La *Reichpost* termine son article en indiquant spécialement la Galicie et la Bukowine.

Ajoutons, que l'époque de Marie-Thérèse et de Joseph II, rappelée par la *Reichpost*, a été celle, où le gouvernement autrichien a installé l'élément allemand en Galicie et en Bukowine. Quant à la Commission prussienne de Colonisation, elle sert, depuis 1886, à éliminer les Polonais de leur terre natale dans le grand-duché de Poznanie et en Prusse Occidentale ; en 1908, la Diète de Prusse a donné à la Commission de Colonisation le droit de l'expropriation forcée.

Le Pain, la Farine et la Viande manquent à Varsovie

Le manque d'articles de consommation se fait de plus en plus sentir dans le Royaume de Pologne. L'administration allemande, dans les premières semaines de l'occupation, avait fixé pour Varsovie des rations de pain de 205 grammes de farine par semaine. La Commission polonaise du Comité Civique de Varsovie, chargée de distribuer le pain et la farine, recevait 24.000 quintaux de farine par semaine. Actuellement, l'administration allemande a abaissé cette ration à 18.000 quintaux (les 3/4 de la quantité précédente) en y ajoutant, par semaine, 500 quintaux de produits de la pomme de terre.

Etant donné que la ration de pain est fixée, en Allemagne, à 225 grammes, et, en Belgique à 205 grammes, le Comité Civique de Varsovie a demandé à l'administration allemande de rétablir l'ancienne ration, au moins pour la quantité de 185 grammes de farine par tête. Le chef de l'administration civile, von Kries, a répondu que le gouvernement général de Varsovie ne peut compter, que sur les provisions de blé et d'autres produits venant de son propre terrain. Les quantités de blé prêtées par l'Empire allemand, pendant la période transitoire, devront être rendues. On ne peut compter sur l'importation des blés des Etats neutres, car les gouvernements de la Triple-Entente n'y consentent pas. Le gouvernement général de Varsovie compte plus de 2.000.000 de population de grande ville et 1/3 seulement de ses districts produisent plus qu'ils ne consomment. Ces districts sont également éprouvés fortement par la guerre. M. von Kries considère qu'en maintenant la ration même réduite de pain et de farine, il manquera 300.000 quintaux de farine de seigle, avant la nouvelle récolte. Cette quantité devra être remplacée par de l'orge, étant donné que le gouvernement général doit

subvenir non seulement aux besoins de la population, mais encore aux semailles. L'administration civile consent à la création de réserves de farine sous la surveillance du Comité Civique ; elle maintient cependant, pour Varsovie, la ration réduite de 18.000 quintaux de farine de seigle et de 4.000 quintaux de farine de pomme de terre par semaine (154 grammes de pain par jour et 154 grammes de farine par semaine et par personne).

On vient d'établir à Varsovie le monopole des viandes. Il a été confié au fournisseur de l'intendance allemande qui a le droit de faire entrer dans la ville 800 bœufs au maximum par semaine. Pours tant, cette quantité maximum ne peut produire, en aucun cas, plu- de 102 grammes de viande par semaine et par tête.

Un journal allemand à Kowno

Aux journaux allemands fondés sur le territoire de l'occupation allemande, un nouvel organe vient de s'ajouter, c'est la *Kownower Zeitung*. La presse allemande insiste sur l'importance de cette nouvelle avant-garde allemande.

La Presse allemande en Pologne

La *Deutsche Warschauer Zeitung* publie une description de la fête organisée pour l'anniversaire de l'administration allemande de la presse, dans le Royaume de Pologne. Le Directeur de cette administration, von Cleinow, en a retracé l'histoire. Elle comprend 429 collaborateurs, 8 imprimeries ayant 5 machines rotatives, 22 presses rapides, etc... L'administration publie des journaux allemands, influe sur certains journaux rédigés en jargon et contrôle la presse polonaise.

B. En Russie

Le prince Troubetzkoï à propos de l'Indépendance de la Pologne

Dans l'*Echo Polskie*, revue hebdomadaire polonaise paraissant à Moscou, a été publiée, en première page, une lettre ouverte du *prince Troubetzkoï*, l'homme politique libéral russe bien connu. Voici les principaux extraits de cette lettre :

Selon le prince Troubetzkoï, la presse russe s'occupe maintenant moins qu'avant de la question polono-russe. Cela s'explique par ce fait, que les événements stratégiques ont reculé, un tant soit peu, la solution de cette question. Mais, — continue le prince Troubetzkoï — on peut en dire autant de nos devoirs nationaux russes. Il convient de mettre en relief que « nos intérêts nationauxs ont aujourd'hui comme hier étroitement liés avec les intérêts polonais. Aujourd'hui, comme hier, nous ne pouvons pas permettre, que la Pologne périsse ou, ce qui revient au même, qu'elle soit engloutie par l'Allemagne. Une Pologne politiquement libre et indépendante de l'Allemagne nous est nécessaire ; elle est la condition de la puissance et de l'indépendance de la Russie. »

« Les insuccès momentanés des armées russes n'ont pas affaibli, ils ont au contraire renforcé la conscience de ce lien. Nous avons

ressenti clairement, que la Pologne subjuguée par l'Allemagne, ce serait le premier pas vers le démembrement de la Russie : en effet, cet asservissement n'est qu'un début dans la réalisation d'un vaste plan de conquête d'après lequel on prévoit l'annexion de la Lithuanie, du pays de la Baltique, de la Ruthénie et même d'une partie du littoral de la mer Noire. Permettre la réalisation, même partielle, de ce plan — sans parler de sa réalisation totale — ce serait dire adieu à la Russie. Et voilà pourquoi la question polonaise continue à être pour nous une question vivante et qui nous émeut profondément. Nous ne pouvons pas l'abandonner de même que nous ne pouvons pas abandonner l'espoir de l'offensive russe prévue. Et lorsque nos espoirs printaniers commenceront à se réaliser, soyez sûrs alors, que la voix sonore et puissante de la société russe s'élèvera en faveur de la question polonaise. »

« Nous croyons fermement, que le monde verra encore une fois cette force inébranlable. C'est alors, que la Pologne assistera à la réalisation de ces rêves nationaux, dont parle la proclamation du généralissime. De même, la Russie assistera à une solution de la question polonaise telle qu'elle garantira sa propre indépendance et son intégrité nationale. Cette solution n'est possible que sous condition d'une large autonomie ou, peut-être même, d'une entière indépendance de l'Etat polonais. »

Il convient de rappeler, qu'il y a trois mois, à peu près, Goutchkow avait envoyé au nom du Congrès des représentants des Comités industriels russes de guerre, une dépêche aux députés polonais des deux Chambres législatives à Pétrograd. Dans cette dépêche, les représentants de la nation russe avaient également exprimé à la nation polonaise l'espoir de voir se réaliser ses aspirations nationales et ses tendances à un Etat polonais en union avec la Russie.

Les Secours du Gouvernement russe pour la Pologne

D'après une information reçue viâ Copenhague, le gouvernement russe a donné une somme de 30.000 roubles aux étudiants polonais évacués et dispersés par toute la Russie. Le Gouvernement a versé jusqu'à présent 384.000 roubles aux Comités Polonais de secours à Pétrograd, à Moscou et à Kieff.

Les Ecoles polonaises à Pétrograde

A cause de l'augmentation du budget des écoles polonaises à Pétrograd, et grâce à l'initiative du député polonais Swiecicki, le Comité de la grande duchesse Tatiana a décidé de porter à 18.000 roubles le subside mensuel, qui était jusqu'à présent de 12.000 roubles.

L'affaire des Evacués

L'affaire des évacués et des réfugiés constitue pour la Russie une des plus lourdes charges de la guerre actuelle. Certains journaux russes constatent que les Commissions spéciales discutent beaucoup mais n'arrivent pas à des résultats importants. Ces journaux émettent le projet de faire employer ces masses de gens sans abri, par l'Etat ; diriger les évacués et les réfugiés sur la Sibérie comme on le faisait jadis avec les insurgés polonais. Par ce moyen, un pays primitif serait ouvert à la civilisation.

Autour du Comité central civique polonais à Pétrograd

Le Comité Civique Central Polonais qui réside à Pétrograd a reçu du gouvernement russe 2 millions de roubles pour organiser les secours aux évacués. Actuellement, il fait des démarches pour obtenir encore un million de roubles. La masse des évacués se compose en majorité de paysans déplacés souvent par villages ou, en tout cas par groupes importants. Le Comité Civique Central s'est donc efforcé de les établir dans des régions nouvelles où ils auraient des conditions d'existence semblables à celles, auxquelles ils étaient habitués, c'est-à-dire dans des campagnes où leurs groupements antérieurs seraient respectés.

On a donc créé et organisé des communes au nombre de 846. En route, on a distribué aux évacués 750.000 roubles, pour l'agencement des habitations, 100.000 roubles, pour l'habillement, 500.000 roubles. Les évacués s'engagent aux travaux des champs ; comme supplément à leur salaire, ils reçoivent des secours en nature.

LIVRES

LEWIS B. NAMIER, B. A. — *Germany and Eastern Europe*, with an introduction by H. A. L. FISHER. — London, Duckworth and C°, 3 Henrietta st. Covent Garden W. C. 1915.

FORTUNAT STROWSKI. — *La reconstitution de la Pologne*, édition du Foyer, Hôtel du Foyer, 34, rue Vaneau, Paris. — Allocution de M. G. LACOUR-GAYET, membre de l'Institut. — Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris. 1915.

MIECZYSLAW GENIUSZ. — *La Guerre et le Devoir*, conférence au profit des victimes de la guerre en Pologne faite le 5 Novembre 1915 à Port-Saïd, autorisée par les autorités militaire et politique. L'impression a été gracieusement offerte par l'Imprimerie BARSOTTI à Port-Saïd.

EDMOND PRIVAT. — *La Pologne sous la rafale*, PAYOT et Cie, Paris.

JAN KUCHARZEWSKI. — *La Nation polonaise. — Réflexions sur le problème polonais*. — Lausanne. Imprimerie de la Société suisse de publicité. 1915.

GICRGIO D'ACANDIA. — *La dominazione austriaca in Polonia e il dissidio Polacco-Ruteno*, dalla Nuova Antologia, 16 octobre 1915. Roma, direzione della Nuova Antologia, Piazza di Spagna (S. Sebastiano, 3). 1915.

GEORGES BIENAIMÉ. — *La Pologne économique*, extrait du bultin de la Société de Géographie commerciale de Paris. — Paris, Agence polonaise de pressé, 27, Quai de la Tournelle, 27. 1915.

Le Gérant : LOUIS COSSON.

Imprimerie de la Bourse de Commerce (G. Bureau), 35, rue J.-J.-Rousseau, Paris.